



RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2022

Etabli par	Validé par
AHR_CI	RS

Table des matières

1.	Préambule	3
2.	Le contexte économique international et national.....	3
2.1/	Contexte Mondial : l'économie mondiale rebondit malgré des répliques épidémiques	3
2.2/	Zone euro : une reprise plus tardive mais solide.....	4
2.3/	France : vers un retour à la normale de l'activité économique	4
2.4/	France : onde de choc amortie sur le marché du travail	5
2.5/	France : une inflation transitoire qui se prolonge	5
3.	Loi de Finances 2022	6
3.1/	Dotation Globale de Fonctionnement	6
3.2/	Dotations d'Investissement	6
3.3/	Indicateurs Financiers	6
3.4/	Hausse de la péréquation verticale	8
3.5/	La revalorisation des valeurs locatives 2022	8
3.6/	Poursuite de la suppression de la Taxe d'Habitation sur les résidences principales.....	9
4.	Principales données à retenir pour 2022	10
	Contexte macro-économique.....	10
	Administrations publiques	10
	Collectivités locales	10
	Ecrouves	10
5.	Analyse Financière Rétrospective d'Ecrouves.....	11
5.1/	Fiscalité	11
5.2/	Section Investissement pour l'année 2021.....	13
5.3/	Section Fonctionnement pour l'année 2021	15
5.4/	Résultat Financier 2021	18
5.5/	Evolution des dotations pour la Ville d'Ecrouves	19
6.	Analyse Financière Prospective d'Ecrouves : Plan Pluriannuel d'Investissement.....	21
6.1/	Projection relative à la Section Investissement.....	22
6.2/	Projection relative à la Section Fonctionnement.....	25
6.3/	Suivi des actions.....	26
7.	Programme Pluriannuel mis à jour.....	30
8.	Situation de l'épargne nette et de la dette	32
9.	Projection des résultats et Financement.....	33

1. Préambule

L'article 107 de la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) crée de nouvelles obligations relatives à la présentation et à l'élaboration des budgets locaux. Dans les communes de plus de 3500 habitants, le Maire présente au conseil municipal, dans un délai de deux mois qui précède l'examen du budget, un Rapport sur les Orientations Budgétaires (ROB) : c'est un document qui statue de l'état des orientations budgétaires d'une collectivité locale.

Il comprend donc :

- le contexte économique avec les orientations du Projet de Loi des Finances et les dotations de l'État ;
- l'analyse rétrospective de la gestion financière de la collectivité ;
- la fiscalité locale, qui tient aussi compte des hypothèses sur l'évolution des taux ;
- le plan pluriannuel d'investissement (PPI), avec la prévision des dépenses et des recettes ;
- la gestion et la structure de l'endettement, avec la présentation des différents ratios et indicateurs sur la capacité de désendettement, d'endettement et d'autofinancement de la commune.

En clair, le rapport d'orientation budgétaire permet d'adapter le budget d'une collectivité territoriale grâce à des évolutions prévisionnelles concernant ses dépenses et ses recettes.

En fonction de la fiscalité, de la tarification, de subventions et autres concours financiers, la commune peut alors statuer sur une estimation budgétaire cohérente.

Le Rapport constitue un acte politique majeur et marque une étape fondamentale du cycle budgétaire. Il permet à l'assemblée délibérante d'appréhender les conditions d'élaboration du budget primitif afin de pouvoir dégager des priorités budgétaires, sur la base d'éléments d'analyses rétrospectives et prospectives.

2. Le contexte économique international et national

2.1/ Contexte Mondial : l'économie mondiale rebondit malgré des répliques épidémiques

Après le repli généralisé du PIB à l'échelle mondiale provoqué par la première vague épidémique de COVID 19 au T1 2020, l'ensemble des grandes économies développées a retrouvé une croissance positive au cours de l'année 2021.

L'arrivée des vaccins en début d'année et l'expérience acquise au fil des différents confinements ont permis de limiter les effets les plus néfastes pour l'activité économique. Les plans de soutien budgétaire massifs ont également largement contribué à atténuer les pertes de croissance. Néanmoins, la reprise a été différenciée selon les régions du monde. Les Etats-Unis, qui ont débuté très rapidement leur campagne de vaccination en 2021 et qui avaient par ailleurs pris des mesures moins restrictives que l'Europe (au prix d'une mortalité plus élevée), ont redémarré plus vite que le reste du monde. L'Europe avec également des plans de soutiens budgétaires plus hétérogènes (en fonction des capacités respectives des pays) et avec des règles sanitaires plus strictes a peiné davantage à repartir. Enfin, la Chine a largement dépassé son niveau pré-pandémie même si son taux de croissance serait un peu plus faible que par le passé.

Par la suite, aux successives vagues de contamination qui ont touché les différents continents, se sont ajoutés d'autres obstacles qui sont venus ralentir la vigueur de la reprise.

D'une part, la remontée de prix de l'énergie provoquant une accélération de l'inflation au second semestre. D'autre part des pénuries de biens intermédiaires, dont les semi-conducteurs, limitant certaines productions industrielles. Enfin une désorganisation des chaînes logistiques en conséquence des confinements, avec aussi des **pénuries de main d'œuvre dans certains secteurs** (transport, restauration, etc.).

Le niveau de PIB préalable à la pandémie devrait être rejoint dans la plupart des grandes économies entre la fin de cette année et au premier semestre 2022. Après -2,8 % en 2020, **la croissance mondiale** rebondirait à 5,7 % en 2021 puis, **ralentirait à 4% en 2022.**

2.2/ Zone euro : une reprise plus tardive mais solide

Les confinements ayant été plus longs et plus stricts en zone euro et selon les pays, la croissance a redémarré plus tardivement (au T2) qu'aux Etats-Unis. Les indicateurs disponibles suggèrent que la croissance s'est poursuivie, bien qu'à des rythmes différenciés selon les pays. Elle a conservé un rythme soutenu au T3 à 2,2 % contre 2,1 % au T2. Cet été, le tourisme a bénéficié des allègements des contraintes de déplacements en ligne avec la hausse de la couverture vaccinale. Les activités de services ont ainsi rattrapé une partie des pertes subies au premier semestre. L'industrie européenne a engrangé des commandes importantes, seulement contraintes par les pénuries de certains composants et les difficultés d'approvisionnement. **Les goulets d'étranglement et une hausse importante des prix de l'énergie ont constitué les principaux facteurs d'accélération de l'inflation.** Celle-ci s'est révélée plus forte qu'attendu (4,1 % en zone euro en octobre contre 0,9 % en janvier). En 2021, **la croissance de la zone euro** devrait atteindre 5,1 % (après -6,5 % en 2020) puis, elle ralentirait progressivement en **2022 à environ 4,1 %.**

2.3/ France : vers un retour à la normale de l'activité économique

La France avec ses 34 958 communes et ses 785 communes nouvelles (contre 776 en 2021), a connu une reprise économique équivalente à cette internationale. Malgré la quatrième et cinquième vagues épidémiques, respectivement portées par les variants Delta et Omicron, l'impact économique de la crise sanitaire aura été nettement moins fort. Grâce à la progression de la vaccination contre le COVID 19, les restrictions sanitaires levées entre mai et juin 2021 ont favorisé la reprise de l'activité en France. En stagnation au premier trimestre de l'année 2021, la croissance du PIB a été de 1,3 % au second trimestre et de 3 % au troisième trimestre. Au T3 2021, le PIB s'est ainsi situé à 0,1 % sous son niveau d'avant crise sanitaire (T4 2019). Cette dynamique s'explique par un rebond de quasiment toutes les composantes de la demande intérieure. Portée par la reprise de la demande dans le secteur des services, notamment en hébergement-restauration (+58,9 % au T3 2021 après + 44,9 % au trimestre précédent), la consommation des ménages a progressé de 5 % au T3 2021, contribuant ainsi à hauteur de 2,5 points à la croissance du PIB ce trimestre. De même, la consommation publique (+3 %) et le commerce extérieur ont également stimulé la croissance au troisième trimestre. L'investissement a en revanche très légèrement baissé (-0,1 % au T3 2021).

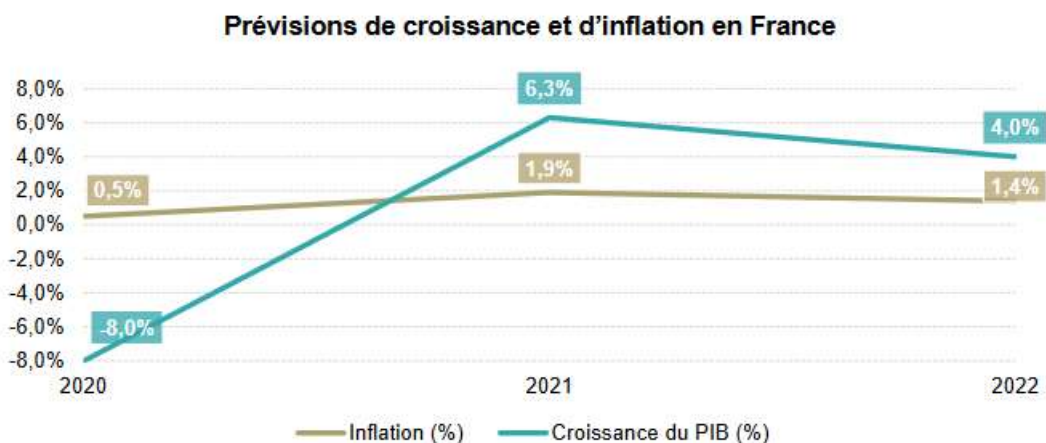
Néanmoins, certains points de vigilance sont à prendre en compte. D'une part, le rythme de vaccination varie fortement d'une région du monde à une autre, ce qui pourrait favoriser l'émergence de nouveaux variants qui impacteraient les chaînes de valeurs mondiales en cas de nouveaux confinements régionaux. D'autre part, de nombreuses entreprises françaises font face à des difficultés d'approvisionnement, ce qui constitue un obstacle à la production et affecte certaines branches de l'industrie, notamment le secteur automobile. **La croissance en France** devrait ralentir en **2022 à environ 4%.**

2.4/ France : onde de choc amortie sur le marché du travail

Sur le marché du travail, l'impact de la pandémie semble avoir été absorbé. Au S1 2021, 438 000 emplois ont été créés, permettant à l'emploi salarié de dépasser son niveau pré-pandémique dès juin 2021. Finalement, 222 000 emplois salariés auraient été créés entre fin 2019 et mi 2021, contre 270 000 par an en moyenne entre 2015 et 2019. D'ici la fin de l'année 2021, la population active retrouverait une trajectoire tendancielle et le taux de chômage baisserait à 7,6 %, se positionnant en dessous des niveaux pré-pandémiques. Cette amélioration s'accompagne néanmoins du retour des difficultés en termes de recrutement. En effet, d'après un sondage de l'INSEE, plus de 40 % des entreprises dans l'industrie française estimaient éprouver des difficultés en termes de recrutement en août 2021. Cette tendance est encore plus notable dans le secteur du bâtiment, dans lequel 72 % des entreprises estimaient éprouver des difficultés en termes de recrutement en juillet 2021. Même si ces difficultés sont synonymes d'un retour de l'emploi en France, cette situation paraît tout de même paradoxale étant donné que le taux de chômage reste relativement élevé. L'explication de ce phénomène se trouve dans la particularité de la crise de la COVID 19 : l'interruption soudaine des activités économiques, la rétention de la main d'œuvre par des dispositifs de chômage partiel et les difficultés de remobilisation de la main d'œuvre.

2.5/ France : une inflation transitoire qui se prolonge

Après un épisode de baisse l'année dernière, de 1,5 % en janvier 2020 à un plus bas de 0% en décembre, l'inflation a progressivement regagné du terrain pour atteindre 2,6 % en octobre 2021. **C'est la composante énergie qui explique plus de la moitié de l'inflation observée en octobre** (1,5 point). En cause, le cours du Brent est passé de 19\$ en avril 2020 à 84\$ en octobre 2021. Dans la période récente, **la hausse des prix du gaz et des carburants pour les véhicules personnels a aussi joué un rôle significatif dans l'accélération de l'inflation**. On a par ailleurs observé un rattrapage de prix dans les services, notamment ceux qui ont été le plus durement touchés par les restrictions sanitaires. Enfin, pour certains biens manufacturés, la demande a rebondi à l'issue des confinements alors que l'offre a été pénalisée par des pénuries de biens intermédiaires, des difficultés d'approvisionnement conduisant à des difficultés de production. Les prix des biens manufacturés (hors énergie et tabac) ont ainsi contribué positivement à l'inflation depuis le mois d'août 2021. L'inflation s'est avérée plus élevée que ce qui était précédemment anticipé mais son caractère transitoire n'est pas remis en cause à ce stade. Toutefois, les incertitudes concernant les pénuries de certains biens intermédiaires, le niveau élevé des prix du gaz cet hiver, les risques de nouvelles ruptures des approvisionnements en cas de nouveaux confinements **rendent les projections d'inflation plus incertaines et font indubitablement peser un biais haussier sur les prévisions**.

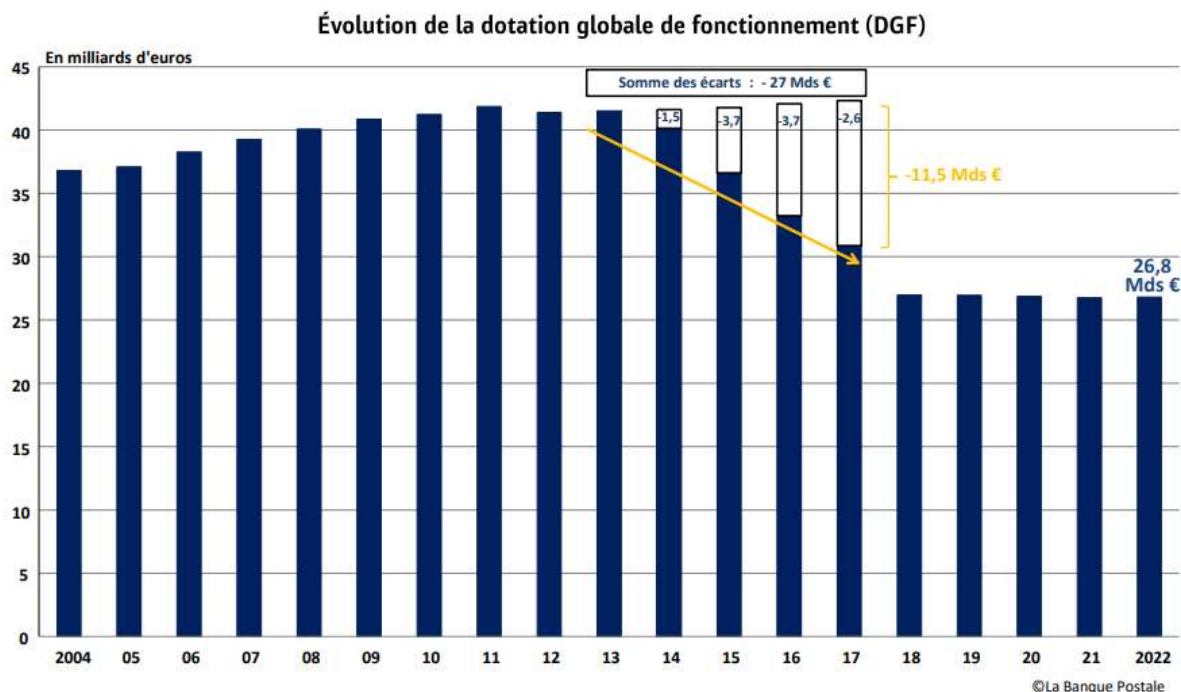


Source : OCDE

3. Loi de Finances 2022

3.1/ Dotation Globale de Fonctionnement

La Loi de Finances 2022 prévoit une stabilité dans l'attribution de la DGF Dotation Globale de Fonctionnement avec un montant de **26,786 milliards €** : 18,3 milliards € pour le bloc communal et 8,5 milliards € pour les départements.



3.2/ Dotations d'Investissement

Elles s'élèvent à 2,1 milliards €, montant en hausse (lié à la DSIL) comparativement à 2021 :

- dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) : 1 046 millions €
- dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) : 907 millions € (+337 millions € par rapport à 2021)
- dotation politique de la ville (DPV) : 150 millions €

La dotation de soutien à l'investissement des départements (DSID) est quant à elle renouvelée au même niveau que l'année passée soit 212 millions €.

3.3/ Indicateurs Financiers

La construction du projet de budget 2022 prend en compte les principaux ratios nationaux à partir desquels le débat d'orientation budgétaire a été construit :

	2018	2019	2020	2021 (PLFR)	PLF 2022
Croissance	1,8%	1,5%	-8,3%	+6,3%	+4%
Inflation	1,8%	1,1%	0,5%	1,5%	1,5%
Déficit public (% du PIB)	2,3%	3% (*)	-9,2%	-8,1%	-4,8%

(*) inclus effet transitoire bascule du CICE Crédit d'impôt pour la Compétitivité et l'Emploi

Rapport d'Orientation Budgétaire 2022

Le Projet de Loi de Finances 2022 (PLF 2022) comprend notamment la réforme des indicateurs financiers et un soutien toujours conséquent à l'investissement local :

- Réforme des indicateurs financiers suite aux récentes réformes fiscales : intégration de nouvelles ressources dans le calcul du potentiel fiscal (DMTO, taxe locale sur la publicité extérieure, taxe sur les pylônes, majoration de THRS) et simplification de l'effort fiscal, avec une fraction de correction permettant une neutralisation complète des effets de la réforme en 2022 et un lissage via un coefficient de neutralisation qui s'appliquera jusqu'en 2028 ;
- Compensation intégrale par l'Etat aux collectivités, **pendant 10 ans**, de la perte de recettes liée à l'exonération de taxe foncière sur les propriétés bâties dont bénéficie la production de logements locatifs sociaux, pour tous les logements locatifs sociaux faisant l'objet d'un agrément entre le 1er janvier 2021 et le 30 juin 2026.
- Soutien à l'investissement local : reconduction des mesures de soutien 2022 (DSIL, DETR, DPV et DSID) ; la **DSIL connaît un abondement exceptionnel d'environ 350 millions d'euros pour financer les opérations des collectivités prévues dans les contrats de relance et de transition écologique (CRTE); lancement du plan d'investissement « France 2030 » de 34 milliards d'euros étalés sur 5 ans** sous forme de subventions et fonds propres pour les entreprises, dont 3,5 milliards d'euros dans le PLF 2022 : les objectifs étant de booster et rénover l'industrie française. La moitié de ces dépenses seront tournées vers la transition écologique comme **la lutte contre l'artificialisation des sols** (0.4 milliards d'€) et la **rénovation énergétique des bâtiments communaux** (0.9 milliards d'€). Le plan réparti en 10 objectifs vise des débouchés concrets comme le petit réacteur nucléaire, les biomédicaments ou l'avion bas-carbone (entre autres).

France 2030 : Objectifs		
Energie	Faire émerger en France des réacteurs nucléaires de petite taille, innovants et avec une meilleure gestion des déchets. Devenir le leader de l'hydrogène vert. Décarboner notre industrie.	8 milliards
"Transports du futur"	Produire près de 2 millions de véhicules électriques et hybrides. Produire le premier avion bas-carbone.	4 milliards
Alimentation	Investir dans une alimentation saine, durable et traçable.	2 milliards
Santé	Produire 20 biomédicaments contre les cancers, les maladies chroniques dont celles liées à l'âge et de créer les dispositifs médicaux de demain.	3 milliards
Culture	Placer la France à nouveau en tête de la production des contenus culturels et créatifs.	
Espace et fonds marins	Prendre toute notre part à la nouvelle aventure spatiale. Investir dans le champ des fonds marins.	2 milliards

Quant au Taux de **FCTVA** Fonds de Compensation sur la Taxe de Valeur Ajoutée, il reste stable :

Rappel	Taux de remboursement FCTVA
Avant le 01/01/2014	15,482 %
Au 01/01/2014	15,761 %
Depuis le 01/01/2015	16,404 %*

3.4/ Hausse de la péréquation verticale

Elle représente 230 millions € en 2022 (220 millions € en 2021).

La dotation de solidarité urbaine (DSU) et la dotation de solidarité rurale (DSR) augmentent chacune de 95 millions d'euros. L'augmentation de la **péréquation du bloc communal**, à hauteur de 190 millions d'euros, est financée, comme depuis quatre ans, intégralement au sein de la DGF des communes **par l'écrêtement de la dotation forfaitaire**, modulé en fonction du potentiel fiscal des communes et par la baisse de la dotation de compensation des EPCI qui pourrait être légèrement inférieure à 2,2 %.

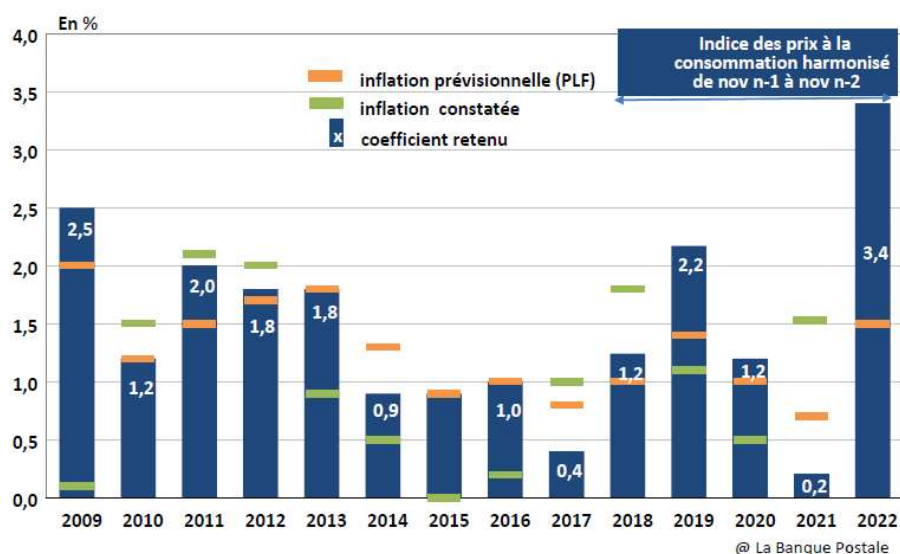
En millions €	Montants 2022	Hausses 2021 / 2022
EPCI		
Dotation d'intercommunalité	1 623	+ 30
COMMUNES		
Dotation nationale de péréquation (DNP)	794	-
Dotation de Solidarité Urbaine (DSU)	2 566	+ 95
Dotation de Solidarité Rurale (DSR)	1 877	+ 95
DÉPARTEMENTS		
Dotations de péréquation (DPU et DFM*)	1 533	+ 10
FDPTP**	284	-
TOTAL	8 677	+ 230

* Dotation de péréquation urbaine et dotation de fonctionnement minimale

** Fonds départementaux de péréquation de la taxe professionnelle

3.5/ La revalorisation des valeurs locatives 2022

Le niveau de revalorisation des bases d'imposition 2022 qui est fonction de l'évolution des prix à la consommation entre les mois de novembre de l'année N-1 semble s'établir à **+ 3.4%**. Ce niveau s'applique aux bases de taxes foncières.



Rapport d'Orientation Budgétaire 2022

3.6/ Poursuite de la suppression de la Taxe d'Habitation sur les résidences principales
Evolution 2022 : 35% des ménages les plus aisés sont encore taxés sur leur taxe d'habitation.

L'Etat compense cette perte de ressources pour la Ville par **le versement d'une dotation calculée sur les taux de 2017** : taux communal (13.10 %) et taux départemental (17.24%) soit un taux communal de 30.34%.

		2020	2021	2022	2023
Résidences principales	80% des contribuables les moins fortunés	Suppression de la TH			
	20% des redevables les plus fortunés	Paiement de 100% de la TH	Paiement de 70% de la TH	Paiement de 35% de la TH	Suppression de la TH
		Produit perçu par la commune	Produit perçu par l'Etat		
Résidences secondaires et biens divers		Paiement de 100% de la TH			
		Produit perçu par la commune			

Voici une simulation de la réforme de la Taxe d'Habitation pour Ecrouves avec l'augmentation de la base à 3.4%.

ECROUVES		BASE 2021 TH + TFB	2022	2023 et +		EFFET TAUX
TAXE FONCIERE SUR LE BATI (TFB)			BASES 2021 +3,4%	HAUSSE DES BASES + 5% ET MAINTIEN DU TAUX	HAUSSE DES BASES + 5% ET HAUSSE DU TAUX DE +5%	
BASE			4 314 749 €	4 530 486 €	4 530 486 €	
TAUX (commune 13,10 % + département 17,24 %)			30,34%	30,34%	31,86%	
PRODUIT EMIS			1 309 095 €	1 374 549 €	1 443 277 €	68 727 €
TAUX GLOBAL TFB 2020 (COMMUNE + CD54)			30,34%	30,34%	30,34%	
TAUX TFB DE L'ANNEE			30,34%	30,34%	31,86%	
RAPPORT			100,00%	100,00%	95,23%	
COEFFICIENT CORRECTEUR FIGE -1			0,06832300	0,068323	0,068323	
PRODUIT A PERCEVOIR PAR LA COMMUNE			1 309 095 €	1 374 549 €	1 443 277 €	
COMPLEMENT			89 441 €	93 913 €	93 905 €	
TOTAL A PERCEVOIR PAR LA COMMUNE		1 274 583 €	1 398 536 €	1 468 463 €	1 537 182 €	68 719 €

calcul du coefficient correcteur	
TH ECROUVES TAUX 2017 x BASES 2020	806 510 €
FB ECROUVES TAUX 2017 X BASES 2020	547 468 €
TOTAL (1)	1 353 978 €
FB DEPARTEMENT 54 TAUX 2017 X BASES 2020	720 274 €
FB ECROUVES + FB CD 54 = FB ECROUVES APRES REFORME (2)	1 267 742 €
COEFFICIENT SUR-COMPENSATION (1/2)	1,06832300

4. Principales données à retenir pour 2022

Contexte macro-économique

Croissance en France : 4,0 %

Croissance Zone Euro : 4,1 %

Inflation : 1,5 %

Administrations publiques

Croissance en volume de la dépense publique : -3,5 %

Déficit public (% du PIB) : 4,8 %

Dettes publiques (% du PIB) : 114,0 %

Collectivités locales

Transferts financiers de l'État : 105 518 millions €

- dont concours financiers de l'État : 52 735 millions €
 - dont DGF : 26 786 millions €

Point d'indice de la fonction publique 56,2323 € depuis le 1er février 2017.

Ecrouves

DGF : 814 639€

Dotations de solidarité rurale 1ère fraction : 65 009,47 € (augmentation de 5.06%)

Dotations nationales de péréquation : Arrêt pour 2022 et suivants

Impôts : 1 425 726,76 €

Taxe sur la consommation finale d'électricité : 30 000€

Dotations de Solidarité Communautaire : 87 930€

5. Analyse Financière Rétrospective d'Ecrouves

5.1/ Fiscalité

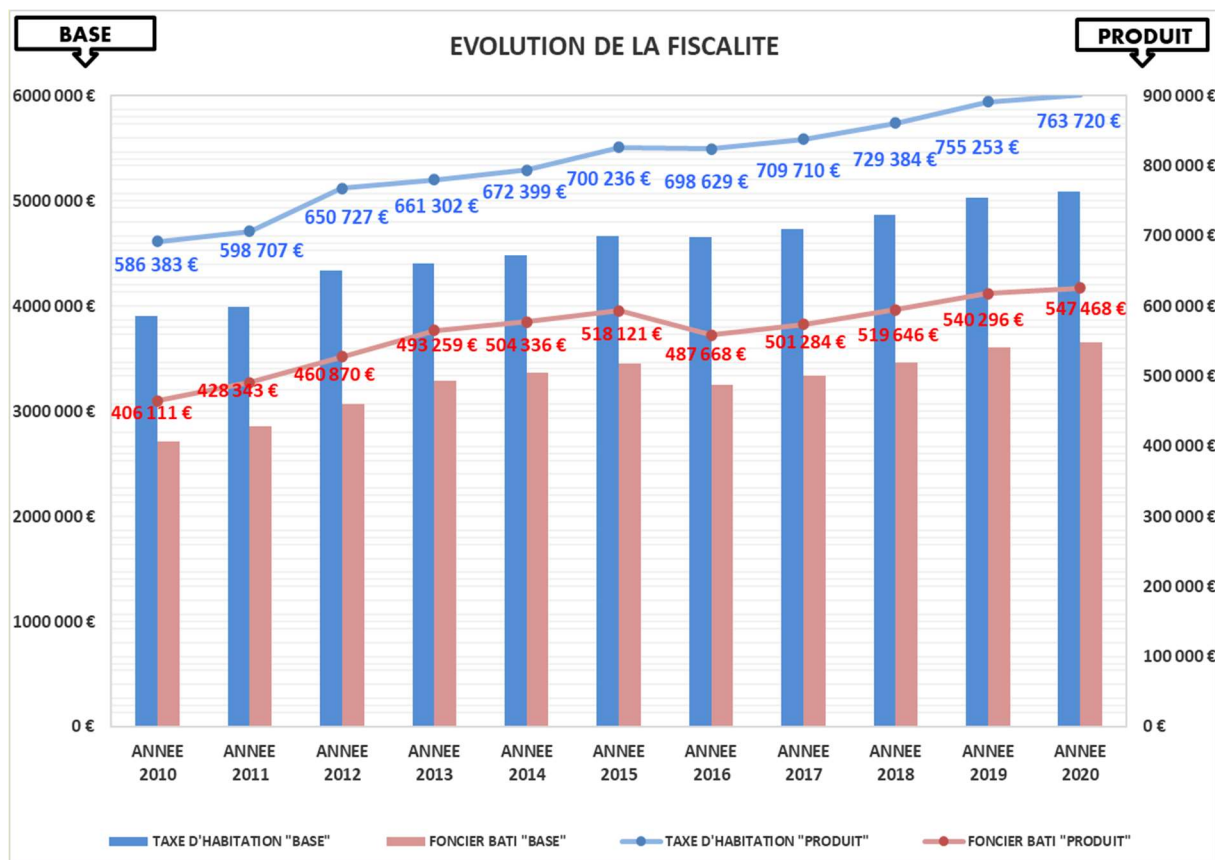
Les ratios budgétaires présentés dans le tableau ci-après et vérifiés par le DGFIP Direction Générale des Finances Publiques permettent de situer la commune d'ECROUVES par rapport aux communes du département de Meurthe et Moselle.

ANALYSE DES EQUILIBRES FONDAMENTAUX - DONNEES CA 2020					
Population légale en vigueur au 1er janvier 2020 : 4 428 habitants	Valeur Euros	Euros par habitant	Moyenne départementale de la strate par habitant (1)	Moyenne régionale de la strate par habitant (1)	%
OPERATIONS DE FONCTIONNEMENT					
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT (A)	2 767 853 €	625 €	882 €	912 €	
Dont recettes réelles de fonctionnement	2 766 853 €	625 €	866 €	880 €	
Dont impôts locaux	1 325 298 €	299 €	366 €	337 €	48%
Dont fiscalité reversée des GFP	59 425 €	13 €	175 €	194 €	
Dont autres impôts et taxes	97 288 €	22 €	15 €	34 €	4%
Dont DGF et participations	905 660 €	205 €	136 €	110 €	33%
Dont attribution de péréquation et compensation	135 236 €	31 €	59 €	64 €	5%
Dont FCTVA	5 577 €	1 €	1 €	2 €	
Dont produits des services et du domaine	127 733 €	29 €	51 €	49 €	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (B)	2 318 868 €	524 €	775 €	789 €	
Dont dépenses réelles de fonctionnement	2 255 064 €	509 €	715 €	709 €	
Dont charges de personnel (montant net)	1 222 114 €	276 €	365 €	350 €	53%
Dont achats et charges externes	798 727 €	180 €	213 €	219 €	34%
Dont charges financières	53 574 €	12 €	18 €	16 €	2%
Dont subventions versées	67 500 €	15 €	38 €	54 €	3%
Dont contingents	0 €	0 €	20 €	22 €	0%
RESULTAT COMPTABLE (R=A-B)	448 985 €	101 €	107 €	123 €	
Capacité d'autofinancement brute = CAF	511 789 €	116 €	151 €	170 €	
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT					
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT (C)	2 513 129 €	568 €	343 €	397 €	
Dont excédent de fonctionnement capitalisé	1 499 237 €	339 €	135 €	133 €	
Dont emprunts bancaires et dettes assimilées	433 000 €	98 €	28 €	47 €	17%
Dont autres dettes (cautionnement)	1 668 €	0 €	0 €	0 €	
Dont subventions reçues	140 811 €	32 €	50 €	53 €	6%
Dont FCTVA	215 779 €	49 €	43 €	53 €	9%
Dont autres fonds globalisés (TLE/TA)	25 288 €	6 €	8 €	16 €	
Dont amortissements	63 803 €	14 €	48 €	49 €	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT (D)	1 670 284 €	377 €	297 €	339 €	
Dont dépenses d'équipement	1 552 749 €	351 €	221 €	243 €	93%
Dont remboursement d'emprunts et dettes assimilées	52 467 €	12 €	58 €	73 €	3%
Dont autres dettes à moyen et long terme	1 133 €	0 €	2 €	2 €	
Besoin de financement résiduel de la section d'investissement (E=C-D)	842 845 €	190 €	-46 €	-58 €	
RESULTAT D'ENSEMBLE (R+E)	1 291 830 €				
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT REPORTE 2019	1 239 040 €				
DEFICIT D'INVESTISSEMENT REPORTE 2019	-1 132 994 €				
RESULTAT DEFINITIF - Fonds de roulement au 31/12/2020	1 397 876 €				

(1) source Dgfp - fiche situation financière Ecrouves et comparaison avec les communes de Meurthe et Moselle et de Lorraine de 3500 à 5000 habitants

Dgfp : direction générale des finances publiques

ELEMENTS DE FISCALITE LOCALE - ANNEE 2020				
Population légale en vigueur au 1er janvier 2020 : 4 428 habitants		€uros par habitant	Moyenne départementale de la strate par habitant (1)	Moyenne régionale de la strate par habitant (1)
Bases nettes				
Taxe d'habitation	6 008 813 €	1 357 €	1 324 €	1 172 €
Taxe foncière sur les propriétés bâties	4 172 871 €	942 €	1 189 €	1 258 €
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	87 594 €	20 €	8 €	23 €
Taux				
Taxe d'habitation	12,71%		14,27%	14,25%
Taxe foncière sur les propriétés bâties	13,10%		13,39%	14,10%
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	14,58%		29,39%	38,89%
Produits				
Taxe d'habitation	763 759 €	172 €	189 €	167 €
Taxe foncière sur les propriétés bâties	547 460 €	124 €	159 €	177 €
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	12 700 €	3 €	2 €	9 €
Données socio-démographiques				
Nombre de foyers fiscaux	2255			
Part des foyers non imposables	45,3%		54,5%	46,5%
Revenu fiscal moyen par foyer	25 882 €		25 091 €	28 219 €
Valeur locative moyenne	4 214 €		3 473 €	3 321 €



La **capacité d'autofinancement brute** est légèrement en hausse en 2020 mais reste toujours **inférieure aux moyennes** départementales et régionales (116 € par habitant pour la commune contre 151 € pour le département et 170 € pour la région). **Pour la première fois en 2020, la commune a fait l'objet d'une attribution de compensation de la part de l'EPCI.**

Le cumul des recettes provenant de l'impôt et des dotations représente 504 € par habitant, ce qui est proche des moyennes départementales (502€/habitant) et régionales (477€/ habitant). Mais la dépendance de la commune aux **dotations de l'Etat** est toujours significative : elle **représente 32.73%** des recettes. Au niveau du département, la part des dotations représente 15.72%.

L'ensemble des postes de dépenses de fonctionnement est **maîtrisé et nettement inférieur** aux moyennes : en effet, pour les charges de personnel, c'est une charge de **276 € par habitant** contre 365€ pour le département et 350€ pour la région. Il en va de même pour les autres frais de fonctionnement : 180€/habitant pour la commune ; 213€/ habitant pour le département et 219 €/ habitant pour la région.

Après une quasi -stagnation de la revalorisation des bases d'imposition en 2021 : + 0.2% par rapport à 2020. L'année 2022 devrait être marquée par une augmentation de + 3.4% en raison de l'inflation.

5.2/ Section Investissement pour l'année 2021

Les dépenses d'investissement :

Tout d'abord, une partie des dépenses de la section d'investissement a été consacrée **au paiement du solde des opérations de travaux** de l'école de la Justice et l'aménagement de la RD pour un montant global de **218 384.53 €**.

Ensuite, l'investissement de la commune en 2021 s'est tout d'abord dirigé **en faveur de l'équipement numérique des écoles** : le coût de cette dépense s'élève à 58 960€ avec une aide financière de l'Etat déclinée au travers de son Plan de relance d'un montant de 28 000€.

Par ailleurs, dans le cadre de ses dépenses obligatoires en matière d'entretien des espaces verts, des bâtiments et de la voirie, du nouveau matériel de salage a été acquis pour 32 400€. Et 30 227€ ont été consacrés à l'achat de matériel spécifique pour l'exécution de ces missions.

Les opérations de voirie 2021 :

- Aménagements sécuritaires devant le groupe scolaire Pierre et Suzanne MATHY : création d'un plateau ralentisseur surélevé, d'une zone d'attente plus vaste devant le portail d'entrée protégée par des barrières.

Montant des travaux : 39 670 €/ Aide obtenue : 3 154 €

- Réfection de la placette Saint Vincent avec mise en place de mobilier urbain et de jeux.

Montant des travaux : 32 624 €/Aide obtenue : 5 868€

- Aménagements sécuritaires de la rue des Oiseleurs : réalisation de deux ralentisseurs et création d'une chicane et reprise partielle des trottoirs.

Montant des travaux : 46 420 €/Aide obtenue : 3 690€

Rapport d'Orientation Budgétaire 2022

- Aménagement d'accessibilité de la rue Gabriel MOUILLERON avec la création de passage surbaissés à destination des personnes à mobilité réduite et réfection de 245 mètres de trottoirs.

Montant travaux : 47 793€/Aide obtenue : 3 800€

Travaux d'éclairage et de transition énergétique 2021 :

- Pose de 16 poteaux équipés de lampe LED le long de la rue des Vignes l'Évêque et Pose de 27 luminaires à LED dans la rue des Oiseleurs et 12 luminaires à LED aux abords de la Place René Nouveau.

Montant des travaux : 33 765€/Aide obtenue : 4 000€

Travaux dans les Bâtiments 2021 :

- Optimisation énergétique du Gymnase ROBINOT : remplacement des aérothermes par des panneaux rayonnants ; mise en place d'un éclairage LED avec détecteurs de présence, sonorisation nouvelle.

Montant des travaux : 91 888€/Aide obtenue : 54 599€

- Raccordement au réseau de chaleur intercommunal de deux bâtiments : ateliers techniques et vestiaires du stade Roger Challié.

Montant des travaux : 111 105€/Aide obtenue : 56 885€.

Enfin, dans l'optique de la préparation des projets qui seront initiés en 2022, deux marchés de maîtrise d'œuvre ont été passés pour le réaménagement sécuritaire de l'espace Justice et de ses deux écoles et pour la continuité des travaux de réaménagement de la RD 400, pour un montant respectif de 18 498€ et de 29 640€.

Les opérations financières :

L'emprunt relais de FCTVA initié afin de bénéficier d'une trésorerie suffisante pour payer les dépenses consacrées aux travaux conséquents de la réhabilitation de l'école de la Justice a été remboursé totalement pour un montant de 432 995.51€.

Les recettes d'investissement :

L'année 2021 a été marquée par l'encaissement du montant important des subventions sollicitées par la Municipalité auprès de l'Etat, du Département, de la Région par le biais des dispositifs de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux, de la Dotation de Soutien à l'investissement local, de CLIMAXION et des Contrats Territoires Solidaires, dans le cadre des opérations de travaux structurants de l'école Justice et de la RD 400, soit 835 020.58 €. En corollaire, le reversement du fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée a également été élevé : 281 844.09€.

Le bilan financier de la Section Investissement est le suivant :



Résultat Brut 2021 : 98 418,29 €

- Dépenses = 1 120 586,25 €
- Recettes = 1 219 004,64 €



Reste à réaliser des opérations 2021 : - 21 106,44€

- Dépenses = 245 457,95 €
- Recettes = 224 351,51 €

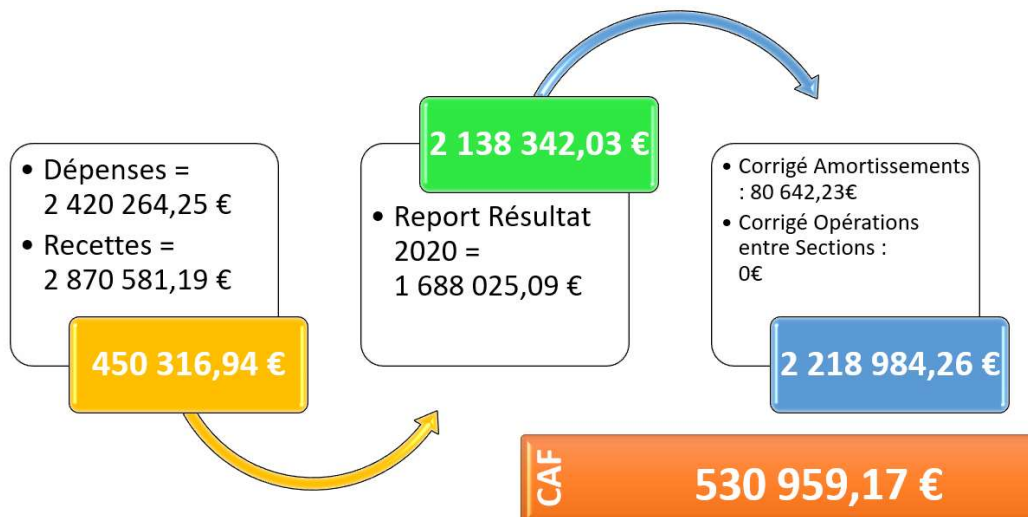


Intégration du déficit de 2020 : - 290 148,33 €

Résultat Section Investissement : - 212 836,48 €

5.3/ Section Fonctionnement pour l'année 2021

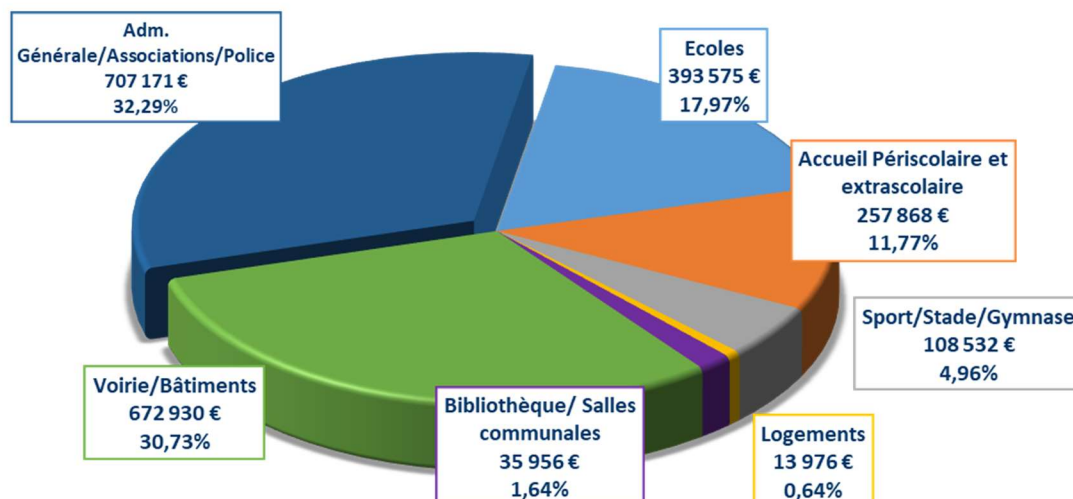
Le schéma synthétise le bilan financier avec un résultat calculé de Capacité d'AutoFinancement CAF à 530 959,17€



Les dépenses de fonctionnement :

Elles ont été maîtrisées. En effet, le budget prévisionnel a été voté avec une enveloppe de 2 708 443€. 2 420 264.25€ auront été nécessaires au fonctionnement de la Ville : la ligne budgétaire de 100 000€ relative aux imprévus n'a pas été mouvementée. La différence notable est liée aux charges de personnels non consommées entièrement (-68 000€) et par l'absence de mobilisation des lignes prévisionnelles du Plan Pluriannuel de Fonctionnement : les conclusions du Diagnostic étant arrivées en fin d'exercice.

Répartition des dépenses de fonctionnement par service en 2021



EVOLUTION DE L'EFFECTIF EN 2021

	Nbre	Equivalent temps plein		Nbre	Equivalent temps plein
Titulaire	32	28,8	Titulaire	31	27,9
Non titulaire de droit public	3	1,82	Non titulaire de droit public	7	4,24
Contrat de droit privé (CA/CAE)	1	0,57	Contrat de droit privé (CA/CAE)	1	0,57
Apprenti	0		Apprenti	1	
<i>Total des emplois pourvus au 01/01/2021</i>	<u>36</u>	<u>31,19</u>	<i>Total des emplois pourvus au 31/12/2021</i>	<u>40</u>	<u>32,71</u>

Les variations de l'effectif en 2021 sont le fait :

- d'un départ en retraite
- de la nécessité de recourir à l'emploi contractuel pour faire face aux nécessités de remplacement
- à l'accueil d'un apprenti au sein d'une école maternelle.

Rapport d'Orientation Budgétaire 2022

Il est indispensable de rappeler que l'année 2021 fût encore marquée par l'impact de la crise sanitaire : le montant s'élève à **23 551€**. Pour rappel, l'impact de la COVID-19 avait été chiffrée à 45 484€.

DEPENSES SUPPLEMENTAIRES	
DEPENSES DE PERSONNEL LIEES A LA DESINFECTION, AU REMPLACEMENT ET AU RENFORT DU PERSONNEL	25 878 €
ACHAT DE MASQUES A DESTINATION DU PERSONNEL	1 120 €
ACHAT DE PRODUITS D'ENTRETIEN SPECIFIQUE	4 332 €
ACHAT DE THERMOMETRES POUR LES ECOLES	315 €
ACHAT DE GANTS	832 €
ACHAT DE VITRES DE PROTECTION (équipements bureaux de vote)	774 €
TOTAL DES DEPENSES EXCEPTIONELLES	33 251 €
DEPENSES HABITUELLES NON REALISEES	
VINS D'HONNEUR	5 570 €
MAISONS FLEURIES ET VŒUX 2022	1 241 €
FORUM DES ASSOCIATIONS	280 €
CLASSE DE NEIGE ET SPECTACLES ECOLES	4 882 €
TRANSPORT SCOLAIRE ET PERISCOLAIRE	450 €
TOTAL DES DEPENSES NON REALISEES	12 423 €
RECETTES HABITUELLES NON REALISEES	
PARTICIPATION PARENTS ACCUEIL PERISCOLAIRE	2 723 €
TOTAL DES RECETTES NON REALISEES	2 723 €
ESTIMATION DE L'IMPACT FINANCIER DE LA COVID 2021 POUR ECROUVES	23 551 €

Il convient pour les années à venir de conserver une enveloppe financière relative aux nouveaux produits et matériels destinés à l'entretien d'environ 5 000€ car les pratiques relatives à l'hygiénisation ont changé.

5.4/ Résultat Financier 2021

Evolution des Recettes de Fonctionnement

	Dénomination	2018	2019	2020	2021 Provisoire	Evolution N-1
70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE	148 769,95 €	165 097,57 €	127 732,51 €	138 894,91 €	8,74%
73	IMPÔTS ET TAXES	1 378 207,31 €	1 401 639,53 €	1 486 433,63 €	1 535 501,02 €	3,30%
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	1 103 577,24 €	1 089 713,96 €	1 040 895,70 €	996 658,43 €	-4,25%
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	97 795,18 €	83 603,09 €	77 593,56 €	84 436,61 €	8,82%
76	PRODUITS FINANCIERS	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	105 989,53 €	83 983,02 €	39 620,68 €	86 373,12 €	118,00%
013	Atténuations de charges	12 482,60 €	18 408,98 €	18 396,41 €	28 717,10 €	56,10%
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
	Total recettes de l'exercice	2 846 821,81 €	2 842 446,15 €	2 790 672,49 €	2 870 581,19 €	2,86%
002	Excédent de fonctionnement reporté	2 890 261,32 €	2 305 904,67 €	1 239 039,63 €	1 688 025,09 €	
	TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	5 737 083,13 €	5 148 350,82 €	4 029 712,12 €	4 558 606,28 €	13,12%

Evolution des Dépenses de Fonctionnement

	Dénomination	2018	2019	2020	2021 Provisoire	Evolution N-1
011	Charges à caractère général	820 018,27 €	875 084,96 €	808 964,80 €	858 935,04 €	6,18%
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 303 029,12 €	1 250 206,52 €	1 240 510,34 €	1 260 436,82 €	1,61%
014	REVERSEMENT ET RESTITUTION SUR IMPOTS	4 423,00 €	4 423,00 €	4 423,00 €	4 423,00 €	0,00%
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	162 667,74 €	164 419,72 €	157 486,98 €	159 970,77 €	1,58%
66	CHARGES FINANCIERES	55 655,07 €	53 971,91 €	53 574,46 €	51 320,64 €	-4,21%
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 662,85 €	2 166,66 €	4 197,91 €	4 535,75 €	8,05%
042	OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS			8 726,18 €	- €	
6811	Dot.aux amort.des immo.incorporelles & corporelles	53 831,95 €	59 801,83 €	63 803,36 €	80 642,23 €	26,39%
022	Dépenses imprévues (section de fonctionnement)					
	TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	2 401 288,00 €	2 410 074,60 €	2 341 687,03 €	2 420 264,25 €	3,36%

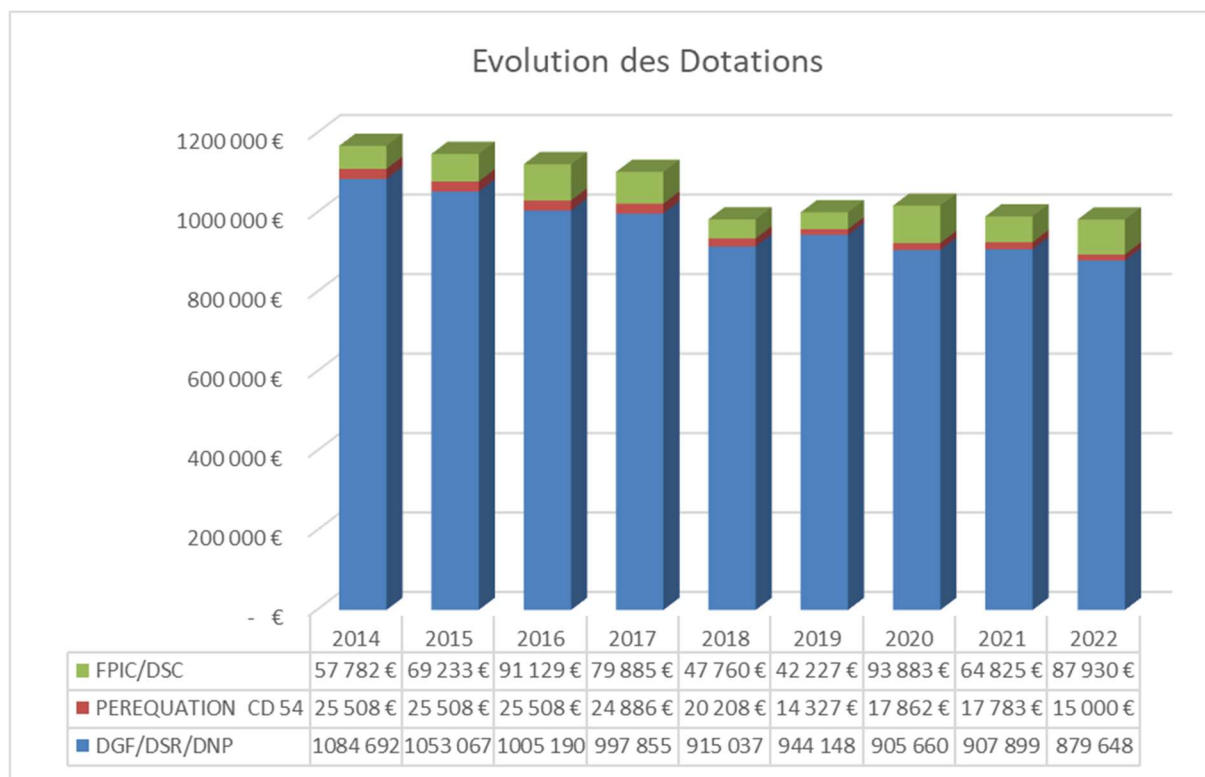
S'agissant des données comptables connues et vérifiées contradictoirement avec le compte de gestion à la date de rédaction de ce document, le résultat cumulé serait de 1 925 505.55€.

Le schéma cartographie les résultats des deux sections et le résultat obtenu.



5.5/ Evolution des dotations pour la Ville d'Ecrouves

La Ville d'Ecrouves a subi les déconvenues **de perte cumulée de dotation financière** en provenance de l'Etat afin de participer au redressement des comptes publics. Après une participation de 370 480€ sur la période allant de 2014 à 2017, l'attribution de DGF Dotation Globale et Forfaitaire reste stable mais fragile.



L'année 2022 sera encore une année de stabilité pour la DGF.

Les dotations subissent une **baisse nette de 31 034€** liée à l'arrêt de versement de la dotation nationale de péréquation.

La DSC Dotation de Solidarité Communautaire augmente de 25 000€ et vient temporiser, compenser cette perte.

A noter que la DGF et la DSC sont calculés en fonction :

- de la population des jeunes de 3 à 16 ans : l'attention est portée sur une baisse de la jeunesse, d'ailleurs justifiée par la baisse d'élèves scolarisée et la fermeture probable de classe ;
- du revenu par habitant : il est légèrement au-dessus de la moyenne ;
- de l'effort fiscal de la commune : la Ville d'Ecrouves n'a pas augmenté ses taux depuis 2009 ;
- du potentiel financier : la Ville d'Ecrouves présente un excédent financier de plus de 1.9 millions d'€ au 31 décembre 2021.

Si en 2021 voire 2022, 1 critère sur 4 est favorable au calcul de ces dotations, il se pourrait qu'avec la baisse de la jeunesse, une baisse de dotations soit observée chaque année. Ces baisses de recettes auraient un impact significatif sur la politique d'achat et de fonctionnement des services de la Ville d'Ecrouves.

Rapport d'Orientation Budgétaire 2022

Articles		2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
	population DGF	4 576	4 600	4 540	4 492	4 464	4 444	4 446	4 472	4 481
7411	<u>LA DOTATION FORFAITAIRE</u>	958 084 €	908 532 €	850 854 €	818 334 €	813 845 €	812 086 €	812 262 €	814 639 €	814 639 €
	dont contribution au redressement finances publiques	- 20 085 €	- 72 004 €	- 124 037 €	- 154 354 €		-1759 € pour perte de population		+2377 € pour hausse de population	
		-370 480 €								
74121	<u>LA DOTATION DE SOLIDARITE RURALE (3)</u>	76 425 €	95 583 €	109 289 €	135 257 €	61 354 €	96 208 €	61 129 €	61 562 €	65 009 €
	2ème part - péréquation (4)	51 650 €	56 023 €	58 227 €	61 195 €	61 354 €	59 177 €	61 129 €	61 562 €	65 009 €
	fraction cible	24 775 €	39 560 €	51 062 €	74 062 €		37 031 €	- €	- €	- €
74127	<u>LA DOTATION NATIONALE DE PEREQUATION (4)</u>	50 183 €	48 952 €	45 047 €	44 264 €	39 838 €	35 854 €	32 269 €	31 698 €	0 €
	Part principale Part majoration	50 183 €	48 952 €	45 047 €	44 264 €	39 838 €	35 854 €	32 269 €	31 698 €	0 €
74832	<u>LE FONDS DEPARTEMENTAL DE TP</u>	25 508 €	25 508 €	25 508 €	24 886 €	20 208 €	14 327 €	17 862 €	17 783 €	15 000 €
	TOTAL	1 110 200 €	1 078 575 €	1 030 698 €	1 022 741 €	935 245 €	958 475 €	923 522 €	925 682 €	894 648 €
74751	<u>DOTATION DE SOLIDARITE COMMUNAUTAIRE</u>							63 848 €	64 825 €	87 930 €
7325	<u>LE FONDS DE PEREQUATION INTERCOMMUNAL ET COMMUNAL (FPIC)</u>	57 782 €	69 233 €	91 129 €	79 885 €	47 760 €	42 227 €	22 513 €	0 €	0 €
	TOTAL compris FPIC	1 167 982 €	1 147 808 €	1 121 827 €	1 102 626 €	983 005 €	1 000 702 €	1 009 883 €	990 507 €	982 578 €

6. Analyse Financière Prospective d'Ecrouves : Plan Pluriannuel d'Investissement

Le Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) a donc été mis en place à l'installation de la nouvelle équipe municipale et à compter de l'année 2021. En effet, la pandémie du COVID-19 a empêché la réunion d'instances de concertation sur l'année 2020.

Le PPI consiste à tester la faisabilité des projets et à définir les priorités grâce à un plan d'investissements sur 5 ans minimum, couplé à un programme de financement.

Les orientations budgétaires envisagées par la commune portent sur les évolutions prévisionnelles des dépenses et des recettes, en fonctionnement comme en investissement par application du Décret N°2016-841 du 24 juin 2016. Il doit être réactualisé chaque année.

La version initiale du PPI intégrait une stratégie de lissage des travaux sur la durée du mandat afin d'absorber leurs coûts. Cela permettait d'optimiser financièrement et techniquement la réalisation de certains projets conséquents en préservant notre besoin en fonds de roulement et pour en permettre l'autofinancement. La recherche de subventions pour convaincre d'autres acteurs de cofinancer nos investissements structurants étant au cœur de nos actions.

Pour rappel, les actions chiffrées de ce PPI sont en sus des masses budgétaires de gestion.

Concernant la programmation de travaux, l'année 2021 fût une année de négociation avec des parties prenantes que sont :

- le Conseil Départemental de Meurthe et Moselle s'agissant de la rénovation de la Route Départementale 400 ;
- la communauté éducative des deux écoles du quartier Justice s'agissant des travaux de sécurisation des abords et de l'Avenue Maréchal Joffre ;
- la sous-préfecture s'agissant des nouvelles orientations d'accompagnement financiers accès sur des projets qualitatifs sécuritaires et de rénovation thermique ;
- l'agence de l'eau rhin-meuse s'agissant de la lutte contre l'imperméabilisation des sols avec une aide octroyée à hauteur de 24€/m² de surface adaptée ;
- les habitants via le diagnostic du territoire et via les services de la Mairie.

La Municipalité a donc repris la projection du PPI en section d'Investissement en intégrant les enveloppes financières issues de diagnostics, de devis et d'éléments chiffrés de maître d'œuvre.

Suite à la Commission Travaux du 07 février 2021 présentant la programmation de travaux 2022 puis la commission Finance à cette même date pour financer ces mêmes travaux et ceux à venir, il est proposé aux membres élus du Conseil Municipal :

- D'inscrire les dépenses et les recettes d'investissement pour 2022 ;
- De débattre du programme pluriannuel d'investissement prévisionnel pour la période 2022-2026 ;
- De débattre du programme pluriannuel de fonctionnement prévisionnel pour la période 2022-2026.

6.1/ Projection relative à la Section Investissement

Il est vous est proposé de débattre et d'inscrire les actions suivantes :

- Travaux de voirie et d'éclairage public par des LED pour la RD 400
- Travaux de sécurisation des abords des écoles Justice et de l'avenue Maréchal Joffre y compris l'éclairage public
- Création d'un city park_aire de jeux sis à l'emplacement du terrain vert
- Finalisation du plan numérique des écoles avec une classe mobile, des écrans pour les vidéoprojecteurs des écoles maternelles et la mise à jour des PC des écoliers ;
- Travaux d'éclairage pour le terrain de foot et pour d'autres secteurs vieillissants.

Le détail est spécifié dans le tableur des dépenses prévisionnelles.

Le besoin de financement pour la section investissement est chiffré à -1 299 424,58 €

Les dépenses prévisionnelles d'investissement pour 2022 :

	Opérations	Budget 2021	Réalisé 2021	Report 2021	Propositions 2022	Observations
020 - Dépenses imprévues	020 - Dépenses imprévues	29 500,00 €	- €		24 000,00 €	maxi 7,5%
001 - solde reporté	Déficit	290 148,33 €	- €			
CHAPITRE 16		489 665,00 €	489 636,56 €		157 465,00 €	
1641 - Emprunt	Opérations financières	54 965,00 €	54 965,00 €		54 965,00 €	DEXIA (52 364,31) caf (2596,20)
1678 - Autres organismes	Opérations financières	433 000,00 €	432 995,51 €		100 000,00 €	NVELLE BANQUE Emprunt de 2 Millions sur 20 ans au taux de 0,95% (Rbsmt Trimestriel 27479,75€*4)
165 - Dépôts et cautionnements	Opérations financières	1 700,00 €	1 676,05 €		2 500,00 €	cautions départs logement
CHAPITRE 20		8 365,00 €	1 680,00 €		1 680,00 €	
2051 - Concessions et droits similaires	112 - Matériel et mobilier	8 365,00 €	1 635,00 €		1 680,00 €	licence Amplitude
CHAPITRE 21		142 150,00 €	111 879,76 €	- €	171 885,00 €	
2111 - Terrains nus	111 - Acquisitions de terrain					
2112 - Terrains de voirie	112 - Acquisitions de terrain					
2151 - Voirie	111 - Acquisitions de terrain	5 000,00 €	- €		14 735,00 €	Plans d'alignement votés en 2021 (6065 + 4170) + prévision 2022 : 300m² à 15€
21538 - Installation autres réseaux	20202 - Bâtiments 2020					
2158 - Autres matériel et outillage	112 - Matériel et mobilier	5 000,00 €	- €		10 000,00 €	Matériel Services Techniques 5k€ + Poteaux Incendie SAUR 5k€
2182 - Matériel de transport	112 - Matériel et mobilier	25 000,00 €	32 400,00 €		11 640,00 €	Réparation Plateau 5k€ + autres réparations 6,64k€
2183 - Matériel de bureau et informatique	112 - Matériel et mobilier	67 800,00 €	57 240,36 €		35 700,00 €	Solde Equipement PC des écoles (23,6k€) + Matériel Services Administratifs (10k€)+7 Ecrans Ecole 2,1k€
2184 - Mobilier	112 - Matériel et mobilier	23 310,00 €			23 310,00 €	Mobiliers Ecoles 5k€ + Tatami Dojo 8310€ + Matériel Salles mis à disposition associations 10k€
2184 - Mobilier	20163 - Ecole Justice					
2188 - Autres immobilisations corporelles	112 - Matériel et mobilier	39 350,00 €	22 239,40 €		76 500,00 €	Jeux extérieurs des écoles 2k€ + Cavurnes 20k€ + Dispositif de mesure de la qualité de l'air dans les écoles 10k€ + 2 Fenêtres Bâtiments ST 1,8k€ + Porte Entrée Gymnase Robinot 5k€ + Réfection sol type parquet dans 1 logement 3k€ + Moteur volet Ecole Gerdolle 3k€ + Radiateurs RDC Ecole Justice 13k€ + Feu Tricolore Oiseleurs 15k€ + Chauffage Gymnase 2,2k€ + Pompe HS Ecole Croiset 1,5k€
CHAPITRE 23		793 506,00 €	517 390,03 €	245 457,95 €	1 702 350,10 €	
2313 - Immobilisation en cours	20163 - Ecole Justice	196 849,00 €	177 411,73 €			
2315 - Immobilisation en cours	20183 - Aménagement D400	40 975,00 €	40 972,80 €			
2313 - Immobilisation en cours	20191 - Bâtiments 2019	- €	- €			
2315 - Immobilisation en cours	20192 - Sécurité aires jeux	- €	- €		125 000,00 €	City Park Centre Ecole
2315 - Immobilisation en cours	20193 - Voirie / éclairage public	3 422,00 €	3 422,58 €		43 000,00 €	Stade Vert 43k€
2315 - Immobilisation en cours	20201 - Aménagement forêt	- €				
2313 - Immobilisation en cours	20202 - Bâtiments 2020	25 000,00 €	25 096,00 €			
2313 - Immobilisation en cours	20203 - voirie 2020		- €			
2315 - Immobilisation en cours	20203 - voirie 2020	- €	- €			
2313 - Immobilisation en cours	20212 - Bâtiments 2021	211 000,00 €	79 786,41 €	129 071,51 €	60 000,00 €	Solde travaux sur bât communaux:gymnase et raccordement réseau chaleur/Solde ad'ap / Clôture Ecole Gerdolle/Logement Gymnase
2315- Immobilisation en cours	20213- voirie 2021	200 000,00 €	156 935,83 €	60 688,44 €	1 364 128,80 €	Solde Marché voirie 2021 / D400 1800ml 828,5k€+ Aménagement Justice 535,6k€
2315 - Immobilisation en cours	20214 - Rénovation éclairage public	89 060,00 €	33 764,68 €	7 560,00 €	105 480,00 €	René Nouveau / LED RD400 30K€+ Remplacement réseau Divers 15k€ + Marché Justice 60,48k€
2315 - Immobilisation en cours	20215 - Aménagement terrain résidence Lamarche	20 000,00 €		18 498,00 €	4 741,30 €	maîtrise d'œuvre et études préparatoires justice +Avenant 2022
2316 - Immobilisation en cours	20216 - D400 - Tranche 4	7 200,00 €		29 640,00 €		maîtrise d'œuvre et études préparatoires 29640€ RD400
	TOTAL 2021	1 753 334,33 €	1 120 586,35 €	245 457,95 €	2 270 216,58 €	
					2 515 674,53 €	

Les recettes prévisionnelles d'investissement pour 2022 :

	Opérations	Proposition 2021	Réalisé 2021	Report 2022	Proposition 2022	Observations
001 - solde reporté	Excédent					
CHAPITRE 040		80 730,00 €	80 642,23 €		82 000,00 €	
192 - plus value sur cessions	Opérations financières					
237- avances incorporalles	Opérations financières					
28,,,- amortissements des immobilisa	Opérations financières	80 730,00 €	80 642,23 €		82 000,00 €	
CHAPITRE 041						
2031 - Frais d'études	Opérations financières					
2033 - Frais d'insertion	Opérations financières					
237 - Avances versées sur command	Opérations financières					
238 - Avances forfaitaires	Opérations financières					
CHAPITRE 10		308 000,00 €	302 459,83 €		240 000,00 €	
10222 - FCTVA	Opérations financières	288 000,00 €	281 844,09 €		220 000,00 €	
10226 - Taxe d'aménagement	Opérations financières	20 000,00 €	20 615,74 €		20 000,00 €	
1068 -Excédent de fonctionnement ca	Opérations financières					
CHAPITRE 13		936 606,00 €	835 020,58 €	181 039,19 €	644 898,44 €	
1321 - Subvention Etat	112 - Matériel et Mobilier	28 000,00 €		29 400,00 €	28 350,00 €	Plan de relance numérique 2021 / Radiateurs Justice
1323 - Subvention Département	112 - Matériel et Mobilier				31 250,00 €	20% + Clôture Gerdolle 20% + City 15%
1326 - Autres établissements publics	20162 - Rénovation Mairie					City 25% avec Région Europe
1328 - Autres subvention	20162 - Rénovation Mairie					
1321 - Subvention Etat	20163 - Ecole Justice	626 300,00 €	616 000,58 €			
1328 - Autres subvention	20163 - Ecole Justice	56 250,00 €	56 250,00 €			
1321 - Subvention Etat	20183 - Aménagement D400	95 478,00 €	123 845,00 €		200 000,00 €	Agence de l'Eau Rhin-Meuse 24€/m² . Surface de 13000m² (312k€)
1328 - Autres subvention	20183 - Aménagement D400	33 000,00 €				
1332 - Amende de police	20183 - Aménagement D400		22 500,00 €			
1341 - Dotation territoires ruraux	20183 - Aménagement D400					
1323 - Subvention Département	20193 - Voirie éclairage public	78 102,00 €	16 425,00 €	13 102,00 €		Modernisation éclairage public centre
1328 - Autres subvention	20202 - Bâtiments 2021			111 105,19 €		DSIL ET CTS Opérations bâtiments 2021
1321 - Subvention Etat	20213- voirie 2021			23 432,00 €	258 178,44 €	DETR PROGRAMME VOIRIE 2021/DETR demandée à 30% - budgétée 25% pour Justice et 15% pour RD400
1323 - Subvention Département	20213- voirie 2021					
1328 - Autres subvention	20213- voirie 2021				90 000,00 €	Agence de l'Eau Rhin-Meuse 24€/m² . Surface de 4000m² (96k€)
1323 - Subvention Département	20214 - Rénovation éclairage public					
1328 - Autres subvention	20214 - Rénovation éclairage public			4 000,00 €	37 120,00 €	René Nouveau / DETR demandée à 30% - budgétée 25% : Justice_Stade_RD400_Autres réseaux
CHAPITRE 16		25 000,00 €	882,00 €	43 312,32 €	25 000,00 €	
165 - Dépôts et cautionnements	Opérations non individualisées		0,00 €			
1641 - emprunt	20193 - Aménagement D400		0,00 €			
	20163 - Ecole Justice		0,00 €			
1641 - emprunt	Opérations non individualisées			43 312,32 €	25 000,00 €	intracting
TOTAL 2021		1 350 336,00 €	1 219 004,64 €	224 351,51 €	991 898,44 €	
					1 216 249,95 €	
					1 299 424,58 €	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

6.2/ Projection relative à la Section Fonctionnement

Si la première projection faite en 2020 permettait un équilibre certain de cette section jusqu'à la fin du mandat (2026), il s'avère que l'année 2021 a certes été marquée par la campagne de vaccination « massive » mais surtout par la continuité de la pandémie et par un déséquilibre socio-économique.

Le prix de l'électricité et le prix du gaz ont subi des augmentations successives ainsi que le prix du pétrole. Malgré l'intervention de l'Etat pour tenter un gel des prix, l'inflation est présente et elle impacte défavorablement le budget de la commune :

- +7% pour les carburants puis une augmentation moyenne de 7% les années suivantes
- + 12.6% pour l'électricité puis une augmentation moyenne de 7% les années suivantes
- +13.9% pour le gaz puis une augmentation moyenne de 5% les années suivantes

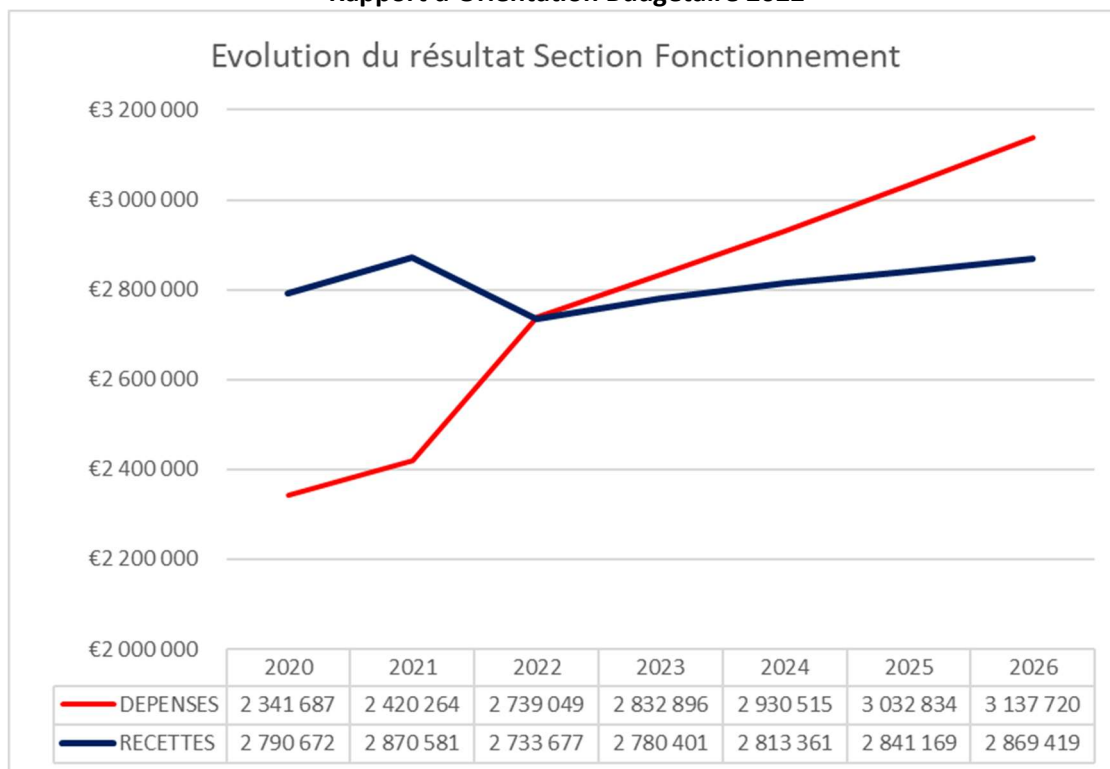
La Municipalité a repris la projection du PPI en section de Fonctionnement et cela implique :

- Une augmentation des dépenses :
 - S'agissant de l'inflation liée au coût du pétrole (7% par an) et aux différentes énergies (électricité, gaz pour un coût moyen de 13% par an) ;
 - S'agissant de la loi de transformation public et l'augmentation du coût horaire du smic : il est prudent d'inscrire une augmentation moyenne de 5%/an sur les charges de personnels. En effet, l'Etat a augmenté la base de rémunération minimum à 343 points afin que les fonctionnaires concernés n'est pas une rémunération inférieure à celle du SMIC pour 1607heures de travail. Pour rappel, la valeur du point d'indice est à 4.68602 € brut. La valeur du SMIC : 10.15€/h en 2020 / 10.48€/h en 2021 / 10.57€/h en 2022. De plus, la loi sur la Transformation de la Fonction Publique intègre des revalorisations dans le cadre du PPCR Parcours Professionnel Carrière et Rémunérations : il conviendra de réajuster les traitements ;
 - A ceci, s'ajoute une proposition de revalorisation globale des primes des agents (l'IFSE pour 48 000€) ;
 - S'agissant de la prévision de recrutement de deux agents pour un coût estimé à 43 200€ ;
 - S'agissant des prévisions d'inflation cumulée et communiquée par le FMI Fonds Monétaire International, la Banque de France et l'OCDE : il serait de 1.5% sur 2022 puis 1.7% sur 2023-2024 puis 1.4% sur 2025-2026 ;
- Une stagnation des recettes :
 - Il est prévu pour les prestations de service une revalorisation de tarification conforme à l'inflation des dépenses et calculées sur les mêmes fréquentations que 2021 (impactées par deux périodes de confinement). Pour rappel, 1.7% sur 2023-2024 puis 1.4% sur 2025-2026 ;
 - Les dotations en provenance de l'état et celles liées à la population jeunesse sont figées aux valeurs de 2021-2022 ;
 - Les recettes perçues par l'absence d'agents sont minorées alors que la charge financière est supportée à 100%.

La projection de résultat net et de capacité d'autofinancement est la suivante :

	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026
DEPENSES	2 341 687,03 €	2 420 264,25 €	2 739 049,00 €	2 832 896,60 €	2 930 515,33 €	3 032 834,79 €	3 137 720,38 €
RECETTES	2 790 672,49 €	2 870 581,19 €	2 733 677,27 €	2 780 401,89 €	2 813 361,06 €	2 841 169,46 €	2 869 419,79 €
RESULTAT	448 985,46 €	450 316,94 €	- 5 371,73 €	- 52 494,71 €	- 117 154,27 €	- 191 665,33 €	- 268 300,59 €
Amortissement	72 529,54 €	80 642,23 €	82 000,00 €	84 000,00 €	86 000,00 €	88 000,00 €	90 000,00 €
CAF	521 515,00 €	530 959,17 €	76 628,27 €	31 505,29 €	- 31 154,27 €	- 103 665,33 €	- 178 300,59 €

Rapport d'Orientation Budgétaire 2022



Le graphique ci-dessus présente **l'effet ciseau** de la section fonctionnement issu de la projection à 2026 avec le résultat brut c'est-à-dire **sans report de l'excédent chiffré à 1 925 505,55€**. Cette somme a vocation à venir couvrir le besoin de financement :

		CA 2021	CA 2022	CA 2023	CA 2024	CA 2025	CA 2026
1	Recettes de Fonctionnement	2 870 581,19 €	2 733 677,27 €	2 780 401,89 €	2 813 361,06 €	2 841 169,46 €	2 869 419,79 €
2	Dépenses de Fonctionnement	2 420 264,25 € -	2 739 049,00 € -	2 832 896,60 € -	2 930 515,33 € -	3 032 834,79 € -	3 137 720,38 € -
3	Résultat Section Fonctionnement	450 316,94 € -	5 371,73 € -	52 494,71 € -	117 154,27 € -	191 665,33 € -	268 300,59 € -
4	Valeur des Amortissements	80 642,23 €	82 000,00 €	84 000,00 €	86 000,00 €	88 000,00 €	90 000,00 €
5	Résultat Fonctionnement = Capacité d'AutoFinancement	530 959,17 €	76 628,27 €	31 505,29 € -	31 154,27 € -	103 665,33 € -	178 300,59 € -
6	Excédent	1 688 025,09 €	1 925 505,55 €	1 920 133,82 €	1 867 639,11 €	1 750 484,85 €	1 558 819,52 €
	RESULTAT DE L'EXERCICE (3+6)	2 138 342,03 €	1 920 133,82 €	1 867 639,11 €	1 750 484,85 €	1 558 819,52 €	1 290 518,93 €

6.3/ Suivi des actions

ORIENTATION N°1 : OPTIMISATION DE GESTION DU SERVICE PUBLIC

Le premier objectif est donc de pouvoir réaliser un diagnostic du territoire en termes socio-démographique et socio-économique sur le premier semestre 2021 afin d'adapter les services publics communaux aux besoins identifiés et réels des différentes strates de la population scrofulienne. En effet, la situation sanitaire a modifié considérablement les modes de vie, les conditions de travail des administrés et, elle a aussi augmenté la précarité des plus fragiles. Les services que peuvent proposer une commune aux besoins de ses administrés s'en voient peut-être modifiés. Il est indispensable de s'assurer que certaines orientations envisagées à partir de 2022 soient bien en adéquation avec les besoins du territoire. Les programmes pluriannuels étant prévisionnels et adaptables chaque année par décision collégiale.

Rapport d'Orientation Budgétaire 2022

Le second objectif est de poursuivre l'amélioration de la communication transversale avec la modernisation du site internet, la digitalisation de la communication, de réintroduire la presse qualitative et d'étendre la participation citoyenne à chaque quartier.

Le troisième objectif est d'optimiser nos ressources internes et de développer des partenariats. Pour optimiser nos services, il convient de pouvoir se doter de matériel adapté, de mutualiser les biens donc les dépenses et de permettre une efficacité opérationnelle.

Bilan : Le diagnostic du territoire en termes socio-démographique et socio-économique a été réalisé par Les Francas. Sa présentation a eu lieu en Conseil Municipal du 17 décembre 2021. Il convient dorénavant de mettre en place un comité de pilotage.

La digitalisation de la communication est opérante depuis le début d'année 2021 avec l'application Intramuros. La modernisation du site est finalisée et opérationnelle depuis Janvier 2022. La Municipalité a modernisé la rédaction de son bulletin municipal annuel. La pandémie a rendu impossible la participation citoyenne à chaque quartier.

Il convient de poursuivre la mutualisation des services avec d'autres communes en sus de Foug, Toul, Pagny derrière Barrine ..

ORIENTATION N°2 : CONFORTER LA QUALITE DE NOTRE CADRE DE VIE

Afin d'optimiser nos dépenses de fonctionnement, il est nécessaire de favoriser la requalification énergétique des bâtiments communaux en termes d'isolation thermique et isophonique des infrastructures, mais aussi de tendre l'alimentation en électricité et en chauffage aux futures ressources énergétiques.

En parallèle, il faut favoriser la requalification énergétique de l'éclairage public avec l'implantation ou/et le renouvellement des dispositifs anciens d'éclairage public avec notamment la mise en place d'éclairage LED.

Nos infrastructures sont des biens communs que nous destinons à rendre conviviaux et sécurisés. C'est pourquoi et suivant les conclusions du diagnostic, il est envisagé la création de city-parcs ou/et d'aires de jeux, de renforcer la signalétique pour les parcours pédestres, de porter une réflexion pour la création et/ou la matérialisation de pistes cyclables dès lors que la largeur de voirie le permet. A ceci s'ajoutent l'aménagement sécurisé du terrain et des voiries autour des écoles A. Gerdolle et La Justice, l'aménagement du square Saint Vincent, de la rue du Lieutenant Ehlé et de la rue Gabriel Mouilleron. Ainsi qu'un rafraîchissement de la signalétique au sol de la Place René NOUVEAU. Chaque opération de travaux sera l'opportunité de poursuivre l'ADAP Agenda D'Accessibilité Programmée.

Sur proposition communale, un projet de sécurisation est inscrit pour sécuriser la voirie d'accès devant l'école MATHY. Il sera travaillé avec les services du Conseil Départemental de Meurthe et Moselle, tout comme les aménagements des espaces programmés que sont la rue des Oiseleurs et la Départementale D400.

En sus, nous devons accompagner au civisme et à la sécurité en renforçant la sécurité passive des usagers dont la mise en place de défibrillateurs, en optimisant la sécurisation de notre plan de circulation communal dont le renforcement de la signalétique et en proposant une augmentation de la fréquence des chantiers jeunes.

Bilan : Des diagnostics énergétiques ont été réalisés pour certains bâtiments communaux (deux salles communales et un logement). Des investigations complémentaires sont indispensables pour se positionner et pour déposer des dossiers de demande de subvention. Le Plan de circulation communal est repris : il est en cours de validation. Des travaux pour la modernisation de l'éclairage public (LED notamment) sont programmés à hauteur de 30 000€ par an. La RD400 sera finalisée en 2024 pour une enveloppe estimée à 400 000€

ORIENTATION N°3 : FAVORISER LES OPERATIONS IMMOBILIERES

Cette orientation se destine à des échanges et à des éventuelles négociations avec des partenaires structurants pour favoriser l'implantation de logements seniors, pour étudier la requalification des terrains et des bâtiments communaux. Dès 2023, il sera proposé de favoriser la requalification des logements vacants avec la mise en place ou non d'une fiscalité dont les modalités seront définies par le gouvernement à l'instar de TFCE Taxe sur la Consommation Finale d'Electricité. L'entretien des bâtiments communaux reste une action d'investissement programmée.

Bilan : Il s'avère *in fine* que la mise en œuvre d'une taxe sur les logements vacants ne sera pas incitative à la vente ou à la rénovation. Les services de la DGFIP nous expliquant que les actions de recours des propriétaires concernés seraient plus coûteuses que la recette fiscale envisagée. Cette ressource financière est donc abandonnée. D'autres diagnostics vont être programmés pour évaluer les coûts induits par la loi Climat. 2022 doit être une année de réflexion sur le devenir des biens inoccupés et/ou onéreux en termes de charge de structure. Par ailleurs, la vente de biens communaux pourrait être une nouvelle ressource financière et une optimisation dans la dépense relative à l'entretien.

ORIENTATION N°4 : PLACER LA JEUNESSE AU CŒUR DE NOTRE ACTION

Il convient d'honorer notre compétence partagée avec le Ministère de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports en dotant les écoles de moyens numériques adaptés sur deux années et de maintenir les équipements aux besoins pédagogiques. Aussi, il faut maintenir la sécurité et la diversité des espaces extérieurs utilisés par nos enfants. S'agissant de la tranche d'âge 12-18ans et des axes de priorité issus du diagnostic, il faut tendre à la mise en place de centre adolescents et donc d'en professionnaliser l'animation jeunesse.

Bilan : Les écoles sont dotées des outils numériques sollicités et l'investissement se poursuit sur 2022. Il est envisagé la création de city park_aire de jeux pour répondre aux attentes des jeunes à raison d'un espace par an et par quartier. Mise en place du comité de pilotage en lien avec le diagnostic à programmer s'agissant des actions jeunesse.

ORIENTATION N°5 : SOUTENIR PAR L'ACTION SOCIALE

Il vous est proposé qu'en interne soit étudiée la pertinence d'implantation de services solidaires et de maintenir le lien intergénérationnel avec comme exemple non exhaustif la mise à disposition de jardin afin qu'il soit partagé.

Bilan : à étudier avec ou par le CCAS

ORIENTATION N°6 : ACCOMPAGNER LE TISSU ASSOCIATIF

Le tissu associatif est un partenaire dynamique des services de la Ville d'Ecrouves pour lequel il convient de maintenir l'entretien et la sécurité des biens mis à disposition et de l'accompagner en interne pour sa communication.

Bilan : Une nouvelle sono a été installée dans le gymnase Robinot afin de répondre aux sollicitations de diverses associations. A poursuivre chaque année. La rénovation de la toiture de la bibliothèque est programmée en 2024.

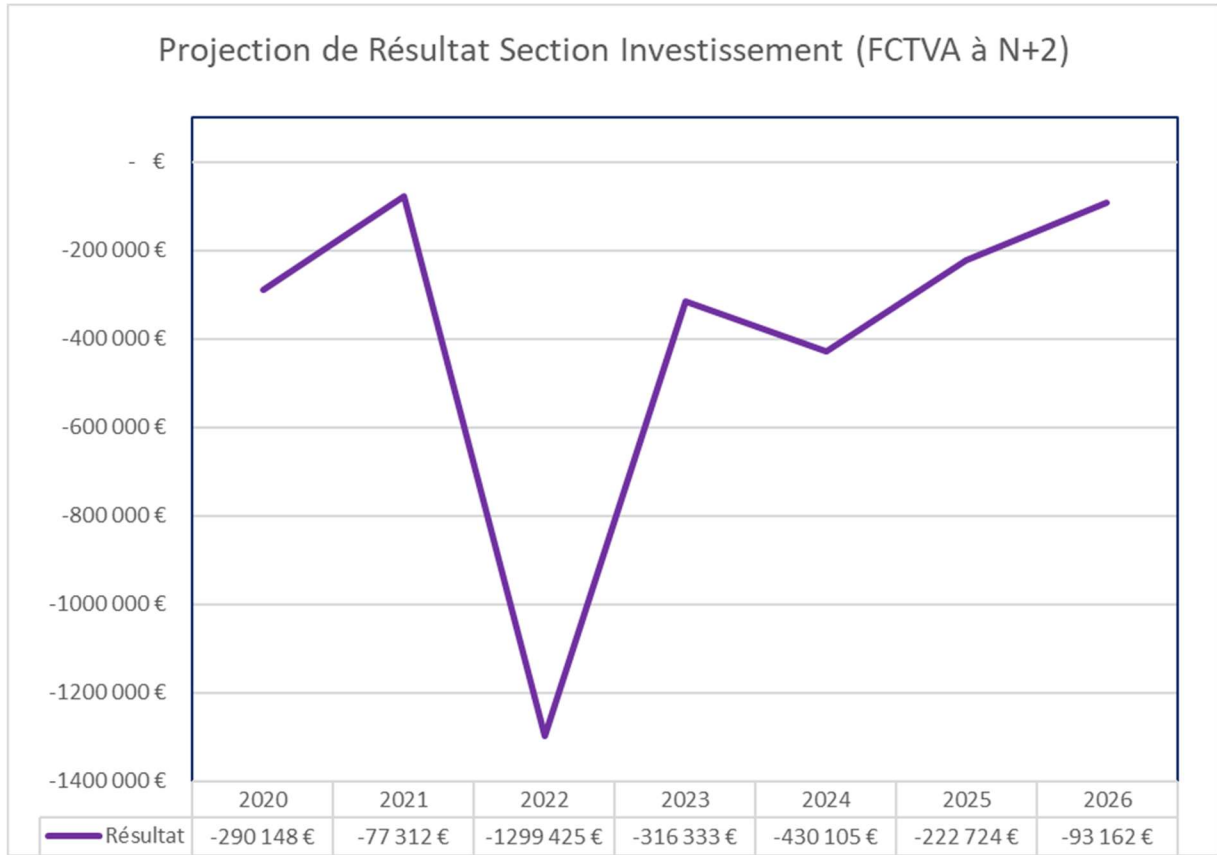
Rapport d'Orientation Budgétaire 2022

7. Programme Pluriannuel mis à jour

	2023				2024				2025				2026			
	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
ORIENTATION N°1 : OPTIMISATION DE GESTION DU SERVICE PUBLIC																
1.1 : Etablir un diagnostic du territoire en termes socio-démographique et socio-économique																
1.2 : Améliorer la communication transversale			4 658,00 €				4 658,00 €				4 658,00 €				4 658,00 €	
Modernisation du site internet / Digitalisation de la communication / Presse qualitative			700,00 €				700,00 €				700,00 €				700,00 €	
Etendre la participation citoyenne à chaque quartier																
1.3 : Optimiser nos ressources internes et développer des partenariats	35 000,00 €	5 741,40 €					35 000,00 €	5 741,40 €					35 000,00 €	5 741,40 €		
Besoins Service Mairie et Services Techniques matériel et outillage 30k€ + Poteaux Incendie 5k€																
Besoins Service Mairie et Services Techniques matériel et outillage 30k€ + Poteaux Incendie 5k€																
ORIENTATION N°2 : CONFORTER LA QUALITE DE NOTRE CADRE DE VIE																
2.1 : Favoriser la requalification énergétique des bâtiments communaux																
Isolation thermique et isophonique des infrastructures	150 000,00 €	69 606,00 €					60 000,00 €	24 540,00 €					60 000,00 €	24 540,00 €		
Salle Lamarche / FCTVA+DRT 30%																
Salle La Madeleine/ FCTVA DRT 25%																
Autres secteurs / FCTVA DRT 25%																
Tendre l'alimentation en électricité et chauffage aux futures ressources énergétiques	25 000,00 €	10 351,00 €														
Logement Gymnase // DRT 25%+ FCTVA																
2.2 : Favoriser la requalification énergétique de l'éclairage public																
Mise en place d'éclairage LED sur le secteur des Vignes l'Evêque																
Implanter ou renouveler des dispositifs anciens d'éclairage public							30 000,00 €	4 770,00 €					30 000,00 €	4 770,00 €		
Autres secteurs																
2.3 : Rendre les espaces publics conviviaux et sécurisés																
Création de city-parcs ou/et aires de jeux	75 000,00 €	42 303,00 €					75 000,00 €	42 303,00 €					75 000,00 €	42 303,00 €		
Subvention attendue DSIL CDS4 REGION 40% +FCTVA																
Subvention attendue DSIL CDS4 REGION 40% +FCTVA																
Renforcement de la signalétique pour les parcours piédestres	16 000,00 €	2 624,64 €					8 000,00 €	1 312,32 €					8 000,00 €	1 312,32 €		
PARCOURS SANTE																
Autres secteurs																
Création et/ou matérialisation de pistes cyclables																
Aménagement du Terrain sis Ecole La Justice / Marché MOE = 18498€																
Aménagement Placette Saint Vincent																
Modernisation de la Place René NOUVEAU																
Finalisation de l'ADAP Agenda D'Accessibilité Programmée																
Aménagement PMR Rue Gabriel MOUILLERON																
Aménagement Ecole Mathy																
Rue Lieutenant Ehlé																
2.4 : Aménagement des espaces programmés avec le Conseil Départemental																
Aménagement D400							400 000,00 €	65 616,00 €								
RD 400 / FCTVA																
D400 1800m / Marché MOE = 24645€																
Rue des Oiseleurs																
2.5 : Accompagner au civisme et à la sécurité																
Sécurisation de notre plan de circulation communal avec renforcement de la signalétique	25 000,00 €	4 101,00 €					25 000,00 €	4 101,00 €					25 000,00 €	4 101,00 €		
Selon propositions commission sécurité. Ex : ralentisseur..... / FCTVA																
Selon propositions commission sécurité. Ex : ralentisseur..... / FCTVA																
Renforcer la sécurité passive des usagers			6 000,00 €						6 000,00 €				6 000,00 €			6 000,00 €
dont Enlèvement des véhicules																
Augmenter la fréquence des chantiers jeunes			14 400,00 €						14 400,00 €				14 400,00 €			14 400,00 €
12 semaines à 12 mineurs à 100€/semaine																
12 semaines à 12 mineurs à 100€/semaine																
Sécuriser la santé des usagers : Défibrillateurs																
ORIENTATION N°3 : FAVORISER LES OPERATIONS IMMOBILIERES																
3.1 : Favoriser l'implantation de logements seniors																
3.2 : Favoriser la requalification des logements vacants																
3.3 : Etudier la requalification des terrains et des bâtiments communaux																
3.4 : Entretien des bâtiments communaux			22 000,00 €						22 000,00 €				22 000,00 €			22 000,00 €
Divers travaux : maçonnerie, toiture, pluvial, logements...../Tombes=12k€																
Divers travaux : maçonnerie, toiture, pluvial, logements...../Tombes=12k€																
ORIENTATION N°4 : PLACER LA JEUNESSE AU CŒUR DE NOTRE ACTION																
4.1 : Tendre à la mise en place de centre adolescents			15 224,00 €	6 000,00 €					15 224,00 €	6 000,00 €					15 224,00 €	6 000,00 €
Encadrant pdt 16 semaines dont 4 semaines orga + frais annexes / Recettes fréquentation 20 ados à 25€/sem + prévoir CAF																
Encadrant pdt 16 semaines dont 4 semaines orga + frais annexes / Recettes fréquentation 20 ados à 25€/sem + prévoir CAF																
4.2 : Professionnaliser l'animation jeunesse			7 668,00 €						7 668,00 €				7 668,00 €			7 668,00 €
Encadrant pdt 12 semaines																
Encadrant pdt 12 semaines																
4.3 : Doter les écoles de moyens numériques																
4.4 : Maintenir les équipements aux besoins pédagogiques	5 000,00 €	820,20 €					5 000,00 €	820,20 €				5 000,00 €	820,20 €			5 000,00 €
1000€/école																
1000€/école																
4.5 : Maintenir la sécurité et la diversité des espaces extérieurs	2 000,00 €	328,08 €					2 000,00 €	328,08 €				2 000,00 €	328,08 €			2 000,00 €
500€/quartier																
500€/quartier																
ORIENTATION N°5 : SOUTENIR PAR L'ACTION SOCIALE																
5.1 : Etudier la pertinence d'implantation de services solidaires																
5.2 : Maintenir le lien intergénérationnel (jardin partagé...)			3 000,00 €						3 000,00 €				3 000,00 €			3 000,00 €
Entretien connexe si mise à disposition de terrains																
Entretien connexe si mise à disposition de terrains																
ORIENTATION N°6 : ACCOMPAGNER LE TISSU ASSOCIATIF																
6.1 : Maintenir l'entretien et la sécurité des biens mis à disposition	10 000,00 €	1 640,40 €					10 000,00 €	1 640,40 €				10 000,00 €	1 640,40 €			10 000,00 €
6.2 : Accompagner le tissu associatif pour sa communication																
ECRIURE FINANCIERE																
EMPRUNT	159 141,00 €						159 141,00 €					159 141,00 €				159 141,00 €
Caution 2500€ + Amplitude 1680€ + DEXIA (52 364,31) caf (2596,20) NVELLE BANQUE 0,95% 2 Millions 27479,75€*4 sur 20 ans																
DOTATION		84 000,00 €						86 000,00 €					88 000,00 €			90 000,00 €
Investissements ciblés et Enveloppe pour cas de force majeure	165 000,00 €	27 066,60 €					80 000,00 €	13 123,20 €				30 000,00 €	4 921,20 €			Imprévu
Imprévu 30k€ + Jeux 35k€ + VOIRIE 100k€																
Imprévu 30k€ + Toiture bibliothèque 50k€																
SOUS-TOTAL	667 141,00 €	248 582,32 €	73 650,00 €	6 000,00 €			889 141,00 €	250 295,60 €	73 650,00 €	6 000,00 €		439 141,00 €	178 477,60 €	73 650,00 €	6 000,00 €	
TOTAL BESOIN DE FINANCEMENT	418 558,68 €			67 650,00 €			638 845,40 €		67 650,00 €			260 663,40 €		67 650,00 €		190 506,40 €

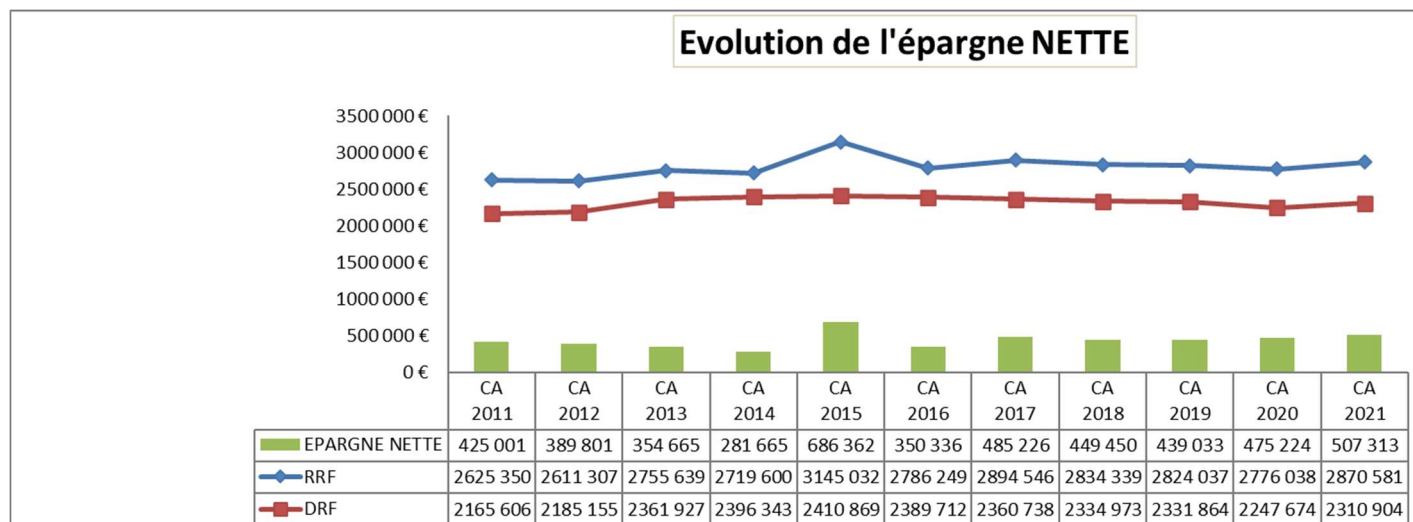
Rapport d'Orientation Budgétaire 2022

Pour toutes ces actions, le besoin de financement annuel serait le suivant :



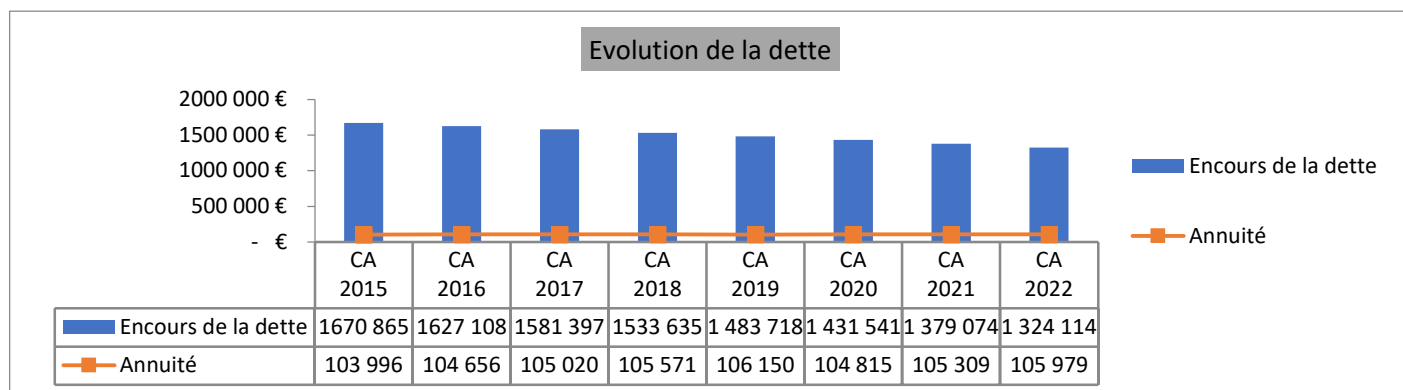
8. Situation de l'épargne nette et de la dette

L'épargne nette est la différence entre les recettes et dépenses réelles de fonctionnement, hormis les opérations d'ordre de section à section déduction faite des remboursements en capital des emprunts. Ce ratio de structure mesure la capacité financière de la collectivité.



L'épargne nette progresse légèrement : de 475 224 € en 2020, elle atteint en 2021 : **507 313€**. Ce résultat est le fruit d'une vigilance toujours accrue du niveau des dépenses de fonctionnement.

La vigilance reste de mise pour les années à venir car beaucoup d'inconnues subsistent : Quelles seront les conséquences de la réforme des valeurs locatives des locaux d'habitation qui doivent s'appliquer à compter de 2026 ? Quels sont les moyens financiers et fiscaux dont dispose la commune pour compenser les pertes de dotations ? La pandémie de Covid 19 qui dure aura probablement des effets sur le long terme et imprévisibles aujourd'hui.



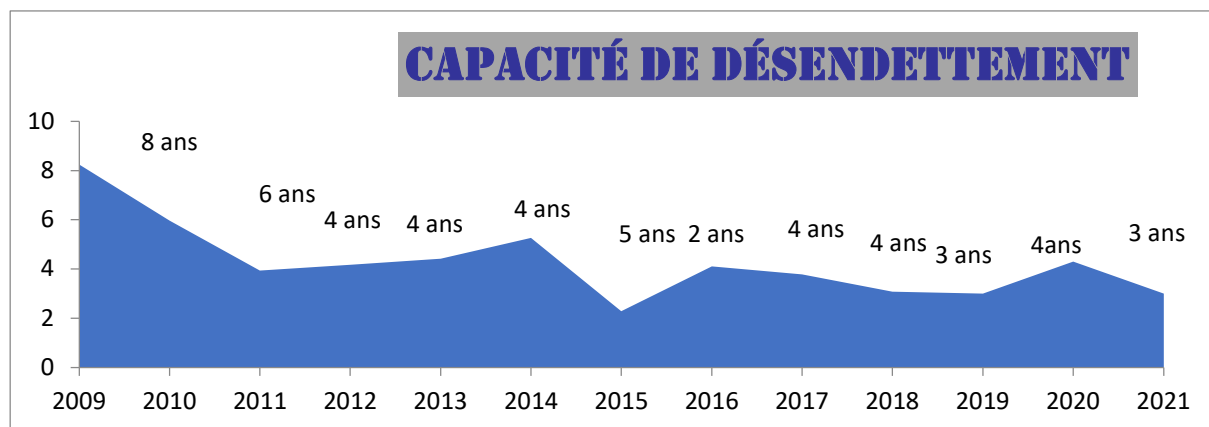
Au 31/12/2021, l'encours total de la dette est de 1 324 114 €. Il est **constitué d'une dette bancaire** de 1 300 747 € et d'un **prêt consenti par la CAF** pour un montant résiduel de 23 367€.

Au 31/12/2020, l'endettement par habitant est de 409€, celui-ci est respectivement de 706€ et 578€ par habitant pour la catégorie des communes de même strate du département et de la région.

Rapport d'Orientation Budgétaire 2022

En 2020, l'annuité de la dette est de 104 815 €, soit **24 € par habitant** (76€ : référence département – 88 € : référence région). (Source Dgfp – Situation financière d'Ecrouves 2020)

L'endettement de la commune est inférieur aux moyennes, un recours à un nouvel emprunt est tout à fait envisageable. Le prêt relais TVA contracté en 2020 a été remboursé totalement en fin d'année 2021.



La capacité de désendettement est exprimée en nombre d'années. Cet indicateur est le rapport entre l'encours de la dette et l'épargne brute. Le seuil d'alerte est atteint si la durée nécessaire au remboursement de la dette est supérieure à 10 ans. Ce ratio a fortement baissé en 2015 en raison d'une épargne brute exceptionnellement élevée. En 2018, le rapport d'orientation budgétaire présentait les conditions du prêt bancaire en cours qui a fait l'objet d'une demande de refinancement. Celle-ci n'a pas été retenue, car l'indemnité de sortie de ce prêt est très élevée (plus de 400 000 €).

Ce prêt est un prêt dit « structuré », il sera contractuellement révisé à mi-parcours (en 2027). La 2^{ème} phase d'amortissement de ce prêt sera indexée sur le taux monétaire (Euribor 12 mois majoré de 0.05%) et s'appliquera chaque année. Actuellement, celui-ci est intéressant (-0.511%) mais qu'en sera-t-il à moyen terme ?

9. Projection des résultats et Financement

Les résultats prévisionnels des deux sections seraient les suivantes en intégrant les données explicatives du chapitre 6 :

Rappel Résultat de la Section de Fonctionnement sans aucun Investissement :

	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CA 2024	CA 2025	CA 2026
1 Recettes de Fonctionnement	2 870 581,19 €	2 733 677,27 €	2 780 401,89 €	2 813 361,06 €	2 841 169,46 €	2 869 419,79 €
2 Dépenses de Fonctionnement	- 2 420 264,25 €	- 2 739 049,00 €	- 2 832 896,60 €	- 2 930 515,33 €	- 3 032 834,79 €	- 3 137 720,38 €
3 Résultat Section Fonctionnement	450 316,94 €	5 371,73 €	52 494,71 €	117 154,27 €	191 665,33 €	268 300,59 €
4 Valeur des Amortissements	80 642,23 €	82 000,00 €	84 000,00 €	86 000,00 €	88 000,00 €	90 000,00 €
5 Résultat Fonctionnement = Capacité d'AutoFinancement	530 959,17 €	76 628,27 €	31 505,29 €	31 154,27 €	103 665,33 €	178 300,59 €
6 Excédent	1 688 025,09 €	1 925 505,55 €	1 920 133,82 €	1 867 639,11 €	1 750 484,85 €	1 558 819,52 €
7 RESULTAT DE L'EXERCICE (3+6)	2 138 342,03 €	1 920 133,82 €	1 867 639,11 €	1 750 484,85 €	1 558 819,52 €	1 290 518,93 €

Le résultat final sera de +1 290 518.93€ en 2026.

Rapport d'Orientation Budgétaire 2022

Avec les investissements du PPI, la Section Investissement aura un résultat cumulé de :

	CA 2022	CA 2023	CA 2024	CA 2025	CA 2026
Résultat Section Investissement P.P.I	- 1 299 424,58 €	- 316 333,12 €	- 430 104,78 €	- 222 724,20 €	- 93 162,40 €
Cumul Somme	-2 361 749,08 €				

Comment finance-t-on ? :

- Autofinancement : on utilise l'excédent de la section de fonctionnement pour financer le manque de la section d'investissement. En 2026, il restera 1 290 518.93€ et nous avons besoin de 2 361 749.08€. Il va nous manquer 1 071 230.15€ ;
- Fiscalité : un point d'augmentation sur les deux taxes foncières générerait près de 60 000 euros par an. Il faudrait augmenter de 4 points chaque année (240 000€).
- Emprunt : il conviendrait d'emprunter la somme relative à la perte d'investissement.

Le besoin financier sera indispensable pour 2023 dans le sens où tous les travaux et les petits investissements engagés en 2022 et nécessaires au bon fonctionnement de la ville (1 930 000€) vont consommer l'excédent de fonctionnement, le temps à la Ville de percevoir les subventions. La gestion de la Ville serait mise en difficulté à cause d'un besoin en fonds de roulement.

L'emprunt semble être la stratégie la mieux adaptée pour conserver l'investissement. En effet, les taux sont actuellement attractifs avec des conditions actuelles en matière de souplesse de l'offre d'emprunt, ce qui permet d'adapter les mobilisations aux besoins.

Actuellement, les volumes d'emprunts proposés par les établissements bancaires couvrent largement les besoins des collectivités et les conditions financières des contrats en cours de souscription sont très intéressantes ce qui va permettre de ménager un coût modéré des frais financiers, ceux-ci bénéficiant encore largement aujourd'hui des taux d'intérêts négatifs et de la faiblesse des taux longs.

S'agissant des échanges en Commission Finance pour obtenir des simulations réactualisées de celle de Décembre 2021 et concernant la date de fin du 1^{er} emprunt (2037), les propositions de la Banque Crédit Mutuel en date du 09.02.2022 sont les suivantes :

	15ans Trimestre	0,65% Année	18ans Trimestre	0,65% Année	20ans Trimestre	0,75% Année
1 500 000 €	26 258,84 €	105 035,36 €	22 092,75 €	88 371,00 €	20 208,93 €	80 835,72 €
C	25 000,00 €	100 000,00 €	20 833,33 €	83 333,32 €	18 750,00 €	75 000,00 €
I	1 258,84 €	5 035,36 €	1 259,42 €	5 037,68 €	1 458,93 €	5 835,72 €
COUT FINAL	75 530 €		90 678 €		116 714 €	
1 800 000 €	31 510,61 €	126 042,44 €	26 511,30 €	106 045,20 €	24 250,72 €	97 002,88 €
C	30 000,00 €	120 000,00 €	25 000,00 €	100 000,00 €	22 500,00 €	90 000,00 €
I	1 510,61 €	6 042,44 €	1 511,30 €	6 045,20 €	1 750,72 €	7 002,88 €
COUT FINAL	90 637 €		108 814 €		140 058 €	
2 000 000 €	35 011,79 €	140 047,16 €	29 457,00 €	117 828,00 €	26 945,24 €	107 780,96 €
C	33 333,33 €	133 333,32 €	27 777,78 €	111 111,12 €	25 000,00 €	100 000,00 €
I	1 678,46 €	6 713,84 €	1 679,22 €	6 716,88 €	1 945,24 €	7 780,96 €
COUT FINAL	100 707 €		120 904 €		155 619 €	

La projection du PPI est actuellement intégrée avec un remboursement de capital de 100 000€/an en section investissement et un remboursement des intérêts de 9 920€/an en section investissement.

Rapport d'Orientation Budgétaire 2022

La proposition d'un emprunt de 2 Millions à un taux de 0.95% sur 20ans a été intégrée aux simulations.

Pour rappel, toute structure privée ou publique doit être en possession d'une capacité d'autofinancement de 45 jours en fonctionnement minimum afin d'éviter de se retrouver en cessation de paiement ce qui correspond pour la Ville d'Ecrouves à la somme de $2\,934\,000\text{€}/360 * 45 = 366\,750\text{€}$.

Les 2 934 000€ étant la moyenne des dépenses de 2022 à 2026.

Tableau de projection en utilisant l'excédent de fonctionnement pour financer l'investissement :

		CA 2022	CA 2023	CA 2024	CA 2025	CA 2026
1	Recettes de Fonctionnement	2 733 677,27 €	2 780 401,89 €	2 813 361,06 €	2 841 169,46 €	2 869 419,79 €
2	Dépenses de Fonctionnement	- 2 739 049,00 €	- 2 832 896,60 €	- 2 930 515,33 €	- 3 032 834,79 €	- 3 137 720,38 €
3	Résultat Section Fonctionnement	- 5 371,73 €	- 52 494,71 €	- 117 154,27 €	- 191 665,33 €	- 268 300,59 €
4	Valeur des Amortissements	82 000,00 €	84 000,00 €	86 000,00 €	88 000,00 €	90 000,00 €
5	Résultat Fonctionnement = Capacité d'AutoFinancement	76 628,27 €	31 505,29 €	31 154,27 €	103 665,33 €	178 300,59 €
6	Résultat Section Investissement P.P.I	- 1 299 424,58 €	- 316 333,12 €	- 430 104,78 €	- 222 724,20 €	- 93 162,40 €
7	Excédent Année N-1	1 925 505,55 €	620 709,24 €	251 881,41 €	295 377,63 €	709 767,16 €
8	RESULTAT DE L'EXERCICE (3+6+7)	620 709,24 €	251 881,41 €	-295 377,63 €	-709 767,16 €	-1 071 230,15 €

Le déficit s'élève à 1 071 230.15€ avec une CAF négative et inférieure au besoin de 366 750€.

Tableau de projection en empruntant 1 500 000€ sur 15 ans et en utilisant l'excédent de fonctionnement pour financer l'investissement :

		CA 2022	CA 2023	CA 2024	CA 2025	CA 2026
1	Recettes de Fonctionnement	2 733 677,27 €	2 780 401,89 €	2 813 361,06 €	2 841 169,46 €	2 869 419,79 €
2	Dépenses de Fonctionnement	- 2 739 049,00 €	- 2 832 896,60 €	- 2 930 515,33 €	- 3 032 834,79 €	- 3 137 720,38 €
3	Résultat Section Fonctionnement	- 5 371,73 €	- 52 494,71 €	- 117 154,27 €	- 191 665,33 €	- 268 300,59 €
4	Valeur des Amortissements	82 000,00 €	84 000,00 €	86 000,00 €	88 000,00 €	90 000,00 €
5	Résultat Fonctionnement = Capacité d'AutoFinancement	76 628,27 €	31 505,29 €	31 154,27 €	103 665,33 €	178 300,59 €
6	Résultat Section Investissement P.P.I	- 1 299 424,58 €	- 316 333,12 €	- 430 104,78 €	- 222 724,20 €	- 93 162,40 €
7	Résultat Investissement	200 575,42 €	316 333,12 €	430 104,78 €	222 724,20 €	93 162,40 €
8	Excédent Année N-1	1 925 505,55 €	2 120 709,24 €	1 751 881,41 €	1 204 622,37 €	790 232,84 €
	RESULTAT DE L'EXERCICE (3+7+8)	2 120 709,24 €	1 751 881,41 €	1 204 622,37 €	790 232,84 €	428 769,85 €

Le résultat serait positif à hauteur de 428 769.85€ laissant une marge de 62 000€ pour la section investissement mais qui ne permettra pas de couvrir le capital à rembourser.

Rapport d'Orientation Budgétaire 2022

Tableau de projection en empruntant 1 800 000€ sur 18 ans et en utilisant l'excédent de fonctionnement pour financer l'investissement :

		CA 2022	CA 2023	CA 2024	CA 2025	CA 2026
1	Recettes de Fonctionnement	2 733 677,27 €	2 780 401,89 €	2 813 361,06 €	2 841 169,46 €	2 869 419,79 €
2	Dépenses de Fonctionnement	- 2 739 049,00 €	- 2 832 896,60 €	- 2 930 515,33 €	- 3 032 834,79 €	- 3 137 720,38 €
3	Résultat Section Fonctionnement	- 5 371,73 €	- 52 494,71 €	- 117 154,27 €	- 191 665,33 €	- 268 300,59 €
4	Valeur des Amortissements	82 000,00 €	84 000,00 €	86 000,00 €	88 000,00 €	90 000,00 €
5	Résultat Fonctionnement = Capacité d'AutoFinancement	76 628,27 €	31 505,29 €	31 154,27 €	103 665,33 €	178 300,59 €
6	Résultat Section Investissement P.P.I	- 1 299 424,58 €	- 316 333,12 €	- 430 104,78 €	- 222 724,20 €	- 93 162,40 €
7	Résultat Investissement	500 575,42 €	- 316 333,12 €	430 104,78 €	222 724,20 €	93 162,40 €
8	Excédent Année N-1	1 925 505,55 €	2 420 709,24 €	2 051 881,41 €	1 504 622,37 €	1 090 232,84 €
	RESULTAT DE L'EXERCICE (3+7+8)	2 420 709,24 €	2 051 881,41 €	1 504 622,37 €	1 090 232,84 €	728 769,85 €

Tableau de projection en empruntant 2 000 000€ sur 20 ans et en utilisant l'excédent de fonctionnement pour financer l'investissement :

		CA 2022	CA 2023	CA 2024	CA 2025	CA 2026
1	Recettes de Fonctionnement	2 733 677,27 €	2 780 401,89 €	2 813 361,06 €	2 841 169,46 €	2 869 419,79 €
2	Dépenses de Fonctionnement	- 2 739 049,00 €	- 2 832 896,60 €	- 2 930 515,33 €	- 3 032 834,79 €	- 3 137 720,38 €
3	Résultat Section Fonctionnement	- 5 371,73 €	- 52 494,71 €	- 117 154,27 €	- 191 665,33 €	- 268 300,59 €
4	Valeur des Amortissements	82 000,00 €	84 000,00 €	86 000,00 €	88 000,00 €	90 000,00 €
5	Résultat Fonctionnement = Capacité d'AutoFinancement	76 628,27 €	31 505,29 €	31 154,27 €	103 665,33 €	178 300,59 €
6	Résultat Section Investissement P.P.I	- 1 299 424,58 €	- 316 333,12 €	- 430 104,78 €	- 222 724,20 €	- 93 162,40 €
7	Résultat Investissement	700 575,42 €	- 316 333,12 €	430 104,78 €	222 724,20 €	93 162,40 €
8	Excédent Année N-1	1 925 505,55 €	2 620 709,24 €	2 251 881,41 €	1 704 622,37 €	1 290 232,84 €
	RESULTAT DE L'EXERCICE (3+7+8)	2 620 709,24 €	2 251 881,41 €	1 704 622,37 €	1 290 232,84 €	928 769,85 €

Le résultat permettrait soit de couvrir le capital restant dû soit de générer un fonds de roulement suffisant permettant ainsi à l'équipe suivante d'engager de nouveaux investissements.

Au vu de la projection de résultat en fin d'année 2026, il est proposé de négocier un emprunt de 1.8 millions d'€ avec le remboursement d'un capital de 100 000€ en sachant que :

- Le premier emprunt de 2008 se finalise en 2037, libérant donc un capital de 50 000€ ;
- Que le besoin en CAF est estimé à 366 750€ ;
- Que la Ville a besoin d'un fonds de roulement en trésorerie le temps de payer les prestataires puis de recevoir les subventions (délai d'un an) ;
- Que les taux sont actuellement très attractifs mais qu'avec l'annonce d'augmentation du livret A de 0.5% à 1%, les banques devraient revoir à la hausse leurs conditions tarifaires ;
- Que si nous n'avons pas recours à l'emprunt, les projets de la RD400 et de la Justice ne pourront pas se réaliser.

A noter que la banque laisse la possibilité de racheter l'emprunt. Les coûts sont fixés à 5% du capital restant dû.